

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

**ABONNEMENTS**

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	36.—	18.25	9.25	3.30
ÉTRANGER:	54.—	28.—	15.—	5.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits.  
A l'étranger: frais de ports en plus.

220<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 63 91 - CHÈQUES POSTAUX IV 173

**ANNONCES**

22 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 16 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclamés 75 ct., locales 55 et (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

### L'« INTÉGRATION EUROPÉENNE »

un problème qui se pose à la Suisse

Il est évident qu'en Suisse l'on n'a pas encore compris l'importance d'un phénomène comme le Marché commun qui, dans six pays de l'Europe occidentale (dont trois nous enlèvent) va connaître dès le 1er janvier de l'année prochaine un commencement de réalisation. Non seulement, on ne le comprend pas dans l'opinion publique, mais on ne le comprend pas non plus généralement chez les fabricants et les industriels qui, exportateurs avant tout, devraient avoir les yeux constamment tournés vers l'extérieur, et dans les milieux économiques dont les dirigeants responsables devraient être avertis et clairvoyants.

Aussi convient-il de féliciter la Fédération romande de publicité d'avoir placé, l'autre jour à Bienne, au centre de ses débats l'examen des problèmes que posait à la Suisse la création du Marché commun et celle, éventuelle encore, de la zone de libre échange à laquelle nous serons associés. D'avoir également fait appel pour diriger cette discussion à M. Gérard Bauer, nul n'étant plus qualifié pour une intervention de ce genre que notre ancien ministre auprès de l'O.E.C.E.

Sans doute les « publicitaires » sont-ils, par nature, fort sensibles à tout ce qui touche à la vente de nos produits et sont-ils, dans leur branche professionnelle, en quelque sorte à la pointe du combat. Les importantes transformations qu'apportera à l'économie mondiale, à l'économie européenne et par conséquent à l'économie suisse l'apparition des phénomènes nouveaux dont il est question ici ne sauraient les laisser indifférents. Mais, dans leur journée de Bienne, ils ont bien pris garde de ne pas insister sur les seules données qui les intéressaient, mais de considérer qu'elles étaient liées à toutes celles qui interviennent dans la production et dans son écoulement. C'est ce qui, finalement, a fait le vif intérêt du débat.

pensable sur son plan propre. Elle est le support de beaucoup d'autres choses, et de certaines qui touchent à l'essentiel. Durant l'après-guerre, et face à la régression européenne que l'on constate effectivement, certains esprits prennent volontiers une attitude prétendument idéaliste et qui consiste à dire: sur le plan matériel, il n'y a pas de possibilité de lutter contre les « colosses ». Préservons la part de l'esprit! Elle demeure la nôtre!

Trop de Français, ces dernières années et avant de Gaulle, raisonnaient de la sorte: nos anciennes colonies nous échappent. Laissons-les partir! Répions-nous sur l'hexagone. Notre mission civilisatrice ainsi libérée de sa gangue, allégée des poids qui l'alourdissaient n'en apparaîtra que plus pure à l'univers.

Rien de plus fallacieux, rien de plus faux qu'un tel raisonnement! Le rayonnement spirituel et intellectuel d'un pays demeure fonction pour une large part de la volonté de vie matérielle qui l'anime. L'esprit « désincarné » n'est qu'un mythe dans notre condition terrestre, pour les hommes comme pour les nations. La langue française, par exemple, a commencé à reculer quand la France, politiquement, a reculé. Le « génie suisse » n'existerait pas si la Suisse n'était pas une bonne, solide, voire confortable réalité.

Dès lors, la nécessité pour l'Europe d'être forte et unie sur le plan politico-économique est la condition indispensable du maintien de sa primauté dans l'ordre de l'esprit. Au reste, la mentalité yankee et la mentalité soviétique n'ont-elles pas de toute évidence, gagné en influence dans la mesure où précisément s'affirmait la suprématie matérielle de Washington et celle de Moscou? Ces quelques réflexions — qui nous paraissent opportunes — nous ont éloigné quelque peu des entretiens de Bienne. Nous y reviendrons.

René BRAICHET.

### Après onze tours de scrutin, le conclave a choisi le successeur de Pie XII

## LE CARDINAL RONCALLI ÉLU PAPE

Une clameur formidable s'est élevée de l'immense foule réunie sur la place de Saint-Pierre lorsque l'annonce de la nomination du patriarche de Venise à la plus haute dignité de l'Eglise catholique a été faite du haut de la loggia et lorsque le nouvel élu est ensuite apparu

## Le pontife a choisi le nom de Jean XXIII

**CITÉ DU VATICAN, 28 (A.F.P.). — Hier, à 17 h. 08, une fumée blanche est sortie de la cheminée de la chapelle Sixtine. Peu après, Radio-Vatican a annoncé que le pape était élu. Le choix des cardinaux — après onze tours de scrutin — s'est porté sur la personne du patriarche de Venise, Mgr Angelo Roncalli, né en 1881, qui prend le nom de Jean XXIII.**

Une clameur formidable s'est élevée de la foule lorsque la grande baie vitrée de la loggia de Saint-Pierre s'est ouverte et que le cardinal diacre est apparu, entouré des dignitaires de la cour papale, pour annoncer solennellement que le nouveau pape était élu en la personne du cardinal Roncalli, qui prend le nom de Jean XXIII.

### UNE FOULE ÉNORME

Depuis que, à 17 h. 08, la fumée s'est échappée de la chapelle Sixtine, la foule est devenue deux fois plus nombreuse en moins d'une heure.

La première fumée, à peine visible, n'avait été remarquée à peu près par personne. En tout cas, elle avait paru noire et la foule attendit une confirmation sans manifester d'émotion. Ce n'est qu'une heure après que le nom du cardinal Roncalli, élevé au trône de Saint-Pierre sous le nom de Jean XXIII,

fut annoncé. Alors, pour la première fois, l'atmosphère changea. Un cri s'éleva de la place Saint-Pierre. Des applaudissements crépiterent.

Pendant tout le temps qui s'est écoulé entre la fumée et l'annonce officielle, de toutes les rues de Rome étaient venues des colonnes entières de Romains et d'étrangers, de prêtres et de laïques, qui avaient entendu à la radio que le sacré collège avait procédé à son deuxième tour de scrutin. Quand, de la fenêtre centrale enfin ouverte descendit le cri fameux « Habemus papam », ce fut un immense mouvement de joie religieuse qui s'empara de cette assistance énorme.

Lorsque le nouveau pape se présenta à la loggia de Saint-Pierre, la foule hurla « Viva il papa ».

Le nouveau pape, souriant, adressa de ses deux mains des signes de salut à la foule, puis, les mains jointes, il se tourna vers le livre d'où il tira la formule de la bénédiction apostolique.

Sa voix se lève alors, forte et claire. Il ponctue les mots en hochant la tête, lève la main droite et s'apprête à tracer le signe de la bénédiction pendant que la foule saisie garde un silence religieux.

Levant le ton, il prononce les derniers mots de la formule rituelle, la main droite levée trace le signe de la croix que la foule répète et accueille par des acclamations prolongées.

Jean XXIII se retire pendant que les clairons sonnent et que les troupes italiennes et pontificales présentent les armes.

### LES PREMIERS ACTES DU NOUVEAU PONTIFE

C'est dans la chapelle Sixtine même que se sont déroulés les premiers actes consacrant le pouvoir du nouveau successeur de Pierre. Les portes de la chapelle ayant été ouvertes, Mgr di Jorio, secrétaire du sacré collège, et Mgr Enrico Dante, préfet des cérémonies apostoliques, accompagnés de deux maîtres des cérémonies en mantelletta et rochet, ont été les témoins de l'acte par lequel le nouveau pontife, répondant au cardinal doyen, Eugène Tisserant, a indiqué le nom qu'il a choisi comme pape.

Aussitôt après, les cardinaux ont défilé devant l'élu pour la première obédience qui tient lieu en quelque sorte de la cérémonie de consécration que l'on célébrait autrefois. L'assistance

a entonné ensuite le chant d'action de grâce.

Pendant que le cardinal diacre annonçait la nouvelle au peuple romain, l'élu s'est revêtu, dans un local proche de la chapelle Sixtine, d'une des trois soutanes blanches que l'on avait préparées et dont chacune correspondait à une taille différente. Le pape s'est revêtu de la mozzette de velours rouge bordée d'hermine et de l'étole brodée d'or. Il a chaussé des mules rouges marquées d'une croix d'or.

Ainsi vêtu, le pape s'est dirigé vers la loggia pour apparaître à la foule

### Un des plus courts conclaves du siècle

**CITÉ DU VATICAN, 28 (A.F.P.). — Le conclave qui a élu Jean XXIII aura été le plus court de ce siècle, si l'on excepte celui qui élut Pie XII le 2 mars 1939 et qui ne dura que vingt heures. Pie X, le 4 août 1903, fut élu au bout de quatre jours, Benoît XV, le 3 septembre 1914, fut élu au bout de trois jours, et le conclave qui élut Pie XI dura quatre jours. C'est la deuxième fois depuis le début du siècle qu'un patriarche de Venise est élu pape. Le premier fut le cardinal Giuseppe Sarto, qui devint pape sous le nom de Pie X et qui a été canonisé par Pie XII.**

### LES RÉACTIONS DANS LE MONDE

## Satisfaction en France

De notre correspondant de Paris par téléphone :

L'accession du cardinal Roncalli, patriarche de Venise et ancien nonce apostolique à Paris, au trône de Saint-Pierre a été fort bien accueillie à l'hôtel Matignon. A peine informé de l'élection du successeur de Pie XII, le général de Gaulle lui a aussitôt télégraphié les félicitations d'usage ajoutant — revenant ainsi aux traditions anciennes — l'assurance « de son très filial respect ». La France n'est pas pour rien la fille aînée de l'Eglise.

Le choix du cardinal Roncalli apparaît excellent. Nommé représentant du Vatican à Paris au lendemain de la Libération, le cardinal Roncalli, qui n'était alors que Mgr Roncalli, avait parfaitement réussi dans sa délicate

mission. Succédant à Mgr Valerio-Valéri auquel était reproché l'amitié agissante qu'il avait témoignée au maréchal Pétain pendant les heures noires de l'occupation, Mgr Roncalli avait réussi non seulement à briller dans son éminente fonction de doyen du corps diplomatique mais encore à nouer des amitiés solides dans les milieux politiques les plus divers. C'est ainsi qu'il était très apprécié à l'Élysée par M. Vincent Auriol, président de la République, et même, qui l'eût cru, par le « pape » radical qui était, à l'époque, M. Edouard Herriot.

Interrogé à propos de l'élection de Jean XXIII, M. Vincent Auriol n'a pas dissimulé sa satisfaction: « C'est un bon choix, a-t-il déclaré. Un très bon choix pour la France. » Et cela vient d'un homme qui fut l'une des lumières du parti socialiste et qui a toujours été personnellement un laïc intransigeant.

M.-G. G.

(Lire la suite en 11<sup>me</sup> page)

### LIRE AUJOURD'HUI :

- Page 4: **TOUS LES SPORTS**
- Ayer jouera avec ACBB Paris
- On connaîtra bientôt les adversaires des basketteurs neuchâtelois
- AU FIL DES ONDES**
- PETITE CHRONIQUE DE LA TV**
- Page 8: **DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE LE COURRIER DES ABONNÉS**

### Les élections législatives ont lieu aux Etats-Unis le 4 novembre

## L'Amérique s'attend à un cuisant échec du parti républicain

De notre envoyé spécial aux Etats-Unis :

L'Amérique votera le 4 novembre pour le renouvellement de trente-trois sièges au Sénat, de l'entière Chambre des représentants à l'exception du Maine qui a déjà fait son choix, et pour le renouvellement de trente-trois postes de gouverneur d'Etat. La campagne électorale bat actuellement son plein, mais on prévoit avec plus ou moins de certitude une substantielle victoire démocrate.

Cela tient à plusieurs causes. Tout d'abord, au Sénat, les républicains ont vingt et un sièges à défendre, et plusieurs d'entre eux sont sérieusement menacés. Même histoire à la Chambre des représentants, où les démocrates déjà majoritaires comptent décrocher dix sièges de plus. Quant à l'élection de gouverneurs d'Etat, c'est surtout la Californie et New-York qui seront importants: or si, dans la première, William Knowland paraît maintenant nettement moins assuré de l'emporter sur son rival démocrate, on ne peut pas davantage dire que, dans le second, le républicain Nelson Rockefeller soit

sérieusement en mesure d'écraser Averell Harriman.

Ensuite, le net désavantage républicain s'explique par le fait que ce parti est présentement au pouvoir et que, justement, l'administration Eisenhower ne brille pas trop depuis plusieurs mois. La récession économique, bien qu'elle soit pratiquement résorbée à ces heures, a affecté une partie importante de la nation; il reste au demeurant quelque cinq millions de personnes sans travail, et il va de soi qu'elles voteront pour les démocrates. Par ailleurs, la minorité noire des Etats-Unis n'a guère évolué politiquement en dépit des efforts de M. Eisenhower et du « chef justice » Earl Warren de la Cour suprême, qui est un républicain, pour l'intégrer racialement. Les Noirs demeurent, dans le Nord comme dans le Sud, démocrates. Enfin, la désunion qui persiste au sein du parti républicain constitue pour lui un gros handicap: l'aile droite conservatrice et l'aile gauche modérée n'ont pas réussi à conjuguer leurs efforts. Eisenhower, qui est un modéré, porte à certaines grosses responsabilités.

### La leçon du Maine et la vigueur de Nixon

Un avant-goût de ce qui, dit-on, se prépare pour le 4 novembre prochain a été fourni en septembre dernier au Maine, bastion républicain, où, pour la première fois depuis Roosevelt, l'électeur a massivement voté démocrate. On avait autrefois coutume de déclarer: « Comme vote le Maine, ainsi vote la nation ». Ce dicton se révéla faux en 1936, lorsque Roosevelt l'emporta dans toute l'Amérique à l'exception du Vermont et, justement, du Maine, mais il se pourrait bien qu'il reprenne de la consistance cette fois. Une autre terrible leçon fut infligée au parti d'Eisenhower quand, en août 1957, le Wisconsin, autre bastion républicain, donna à un démocrate, le siège laissé vacant par la mort du sénateur Mc Carthy; le comité républicain de Madison avait conçu l'incroyable idée de lancer en piste un « libéral » pour remplacer McCarthy, conservateur de droite, et l'électeur républicain, qui avait le sentiment d'être dupé, trompé et trahi, s'abstint de voter.

P. HOFSTETTER.

(Lire la suite en 8<sup>me</sup> page)



## Le pape Jean XXIII

Angelo Roncalli est né le 25 novembre 1881 à Sotto il Monte, diocèse de Bergame, d'une famille d'agriculteurs. Il fit ses études au séminaire de Bergame, puis au séminaire romain, où il obtint le grade de docteur en théologie en 1904. Ordonné prêtre à Rome le 10 août 1904, il demeura encore une année dans la Ville éternelle avant de regagner son diocèse de Bergame.

A Bergame, il fut, de 1905 à 1914, secrétaire particulier de l'évêque, Mgr Radini Tedeschi, tout en donnant les cours d'histoire ecclésiastique et d'apologétique au grand séminaire. Pendant la première guerre mondiale, il fut mobilisé et, après avoir été sergent dans les services sanitaires durant un an, il devint aumônier de différents hôpitaux.

La guerre terminée, Mgr Roncalli fut affecté à l'Action catholique du diocèse de Bergame, y prenant les initiatives les plus diverses et les plus heureuses, et fondant dans la ville épiscopale la première « Maison des étudiants » d'Italie. Au début de 1921, le pape Benoît XV appela Mgr Roncalli à Rome, l'affectant au service de la Congrégation de la propagation de la foi et le chargeant de la réorganisation de toute l'activité en rapport avec la coopération missionnaire.

### IL PARLE LE RUSSE

Le 3 mars 1925, il fut nommé vicaire apostolique en Bulgarie et élu archevêque titulaire d'Areopolis; il reçut la consécration épiscopale à Rome des mains du cardinal Tacci, secrétaire de la congrégation pour l'Eglise orientale le 19 mars. Il demeura en Bulgarie jusqu'en 1935. Au cours des dix ans qu'il passa en Bulgarie, Mgr Roncalli se lia à de nombreuses études sur le christianisme oriental et apprit la langue russe, qu'il parle parfaitement.

Le 15 novembre 1934, Mgr Roncalli était nommé délégué apostolique en

Turquie et en Grèce, et administrateur du vicariat apostolique de rite latin de Constantinople; le 30 novembre, il était transféré au siège archépiscopal titulaire de Mesembria, et le 6 janvier 1935, il s'installait à Istanbul.



### A PARIS ET A VENISE

Nommé nonce apostolique en France le 22 novembre 1944, il remettait ses lettres de créance au général de Gaulle, président du gouvernement provisoire de la République française, le 1er janvier 1945 à Paris.

Le 12 janvier 1955, Pie XII créait le cardinal Mgr Roncalli, et le 15 janvier le nommait patriarche-archevêque de Venise, en remplacement de Mgr Agostini, décédé peu avant le consistoire où il aurait dû recevoir la pourpre.

Le nouveau pape est l'auteur de nombreuses et savantes études historiques, dont la première parut en 1908. Ses recherches sur saint Charles Borromeo le mirent en rapports étroits avec Mgr Achille Ratti, préfet de la Bibliothèque ambrosienne, qui devait devenir pape sous le nom de Pie XI.

(Lire la suite en 11<sup>me</sup> page)

Deux fois par jour, la foule des Romains se pressait sur la place Saint-Pierre pour juger de la couleur de la fumée. Hier, après douze tours de scrutin, elle a acclamé le nouveau souverain pontife.

### Jean XXIII rétablit une tradition

## Mgr di Jorio - secrétaire du conclave - nommé cardinal

**CITÉ DU VATICAN, 28 (A.F.P.). — Mgr Alberto di Jorio a été nommé cardinal par le nouveau pape.**

C'est en application d'une vieille tradition que les précédents pontifes Pie XI et Pie XII n'avaient pas suivi que le nouveau pape a créé cardinal Mgr Alberto di Jorio, secrétaire du conclave. Il était autrefois de tradition que le nouveau pape, en apprenant son élection, coiffât de sa barrette rouge le secrétaire du conclave en le nommant ainsi cardinal.

(Lire la suite en 11<sup>me</sup> page)

### Pourquoi Jean XXIII ?

Les personnalités de l'entourage du pape ont déclaré que le nouveau souverain pontife a pris le nom de Jean en souvenir de son père Jean-Baptiste.

Ce nom qui n'était plus porté depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle avait été choisi pour la première fois en 523 par un pape qui mourut martyr. Le dernier chef de l'Eglise catholique à s'être appelé Jean fut un Français, Jacques Duesè, dont le pontificat se situe entre 1316 et 1334. Un antipape, ancien corsaire, prit le nom de Jean XXIII en 1410; mais il fut déposé par le concile de Constance en 1415. Emprisonné dès cette date, il devait mourir en 1419.

Parmi les nombreux élus qui choisirent le nom de Jean à intervalles irréguliers, nombreux furent ceux qui eurent une vie mouvementée.

Rappelons aussi que la singulière prophétie de Malachie dont un de nos collaborateurs a parlé dans notre numéro de samedi, en laissant entendre qu'elle pourrait s'appliquer notamment au cardinal Roncalli, se vérifie une fois de plus. « Pastor nautica », pasteur et nautonier, cela ne s'applique-t-il pas au patriarche de Venise, dont la devise personnelle est par ailleurs « obéissance et paix » ?

AVIS OFFICIELS

Police de la navigation

Mise à l'enquête

Le Ski nautique-Club de Neuchâtel sollicite l'autorisation d'établir une piste de slalom s'étendant de la rive du lac, de l'hôtel Beaulac au rond-point du Crêt, soit sur une longueur d'environ 500 m. et une largeur de 200 m.

Police de la navigation.

Mise au concours

Le Collège secondaire régional de Neuchâtel met au concours :

- trois postes de professeurs de français et de branches littéraires, un poste de professeur d'allemand, deux postes de professeurs de mathématiques, deux postes de professeurs de gymnastique

Adresser, jusqu'au 12 novembre 1958, une lettre de candidature manuscrite, donnant au moins deux références, avec un curriculum vitae et les pièces justificatives, à M. Pierre Ramsever, directeur, Collège latin, Neuchâtel.

Commission de l'Ecole secondaire régionale de Neuchâtel

IMMEUBLES VILLA

A vendre, rue de la Côte prolongée, villa composée de 7 pièces et dépendances, salle de bains, chauffage central, terrasse, jardin.

Maison familiale

A vendre, à proximité de Fribourg, jolie maison familiale de 5 chambres et garage, avec environ 700 m² de terrain.

Prix Fr. 68.000.—

Prière d'adresser offres sous chiffres P. 17.739 F. à Publicitas, Fribourg.

IMMEUBLES

A vendre, rue de la Côte, à Neuchâtel, 2 immeubles locatifs de 3 logements chacun. Magnifique situation, vue imprenable.

VILLA DE 8 A 10 PIÈCES

Offres détaillées sont à adresser sous chiffres P. Z. 4432 au bureau de la Feuille d'avis.



B. de CHAMBRIER, Place Pury 1, Neuchâtel, Tél. 5 17 26

Immeuble locatif pour placements de fonds

A Neuchâtel, 31 appartements de 1, 2, 3 pièces tout confort, loyers modérés. Chauffage général au mazout.

A Neuchâtel-ouest, 7 logements de 3 pièces, bain, chauffage local. Rapport brut : 6,34 %.

A Peseux en S. A., 18 appartements de 1, 2, 3 pièces, confort. Chauffage général. 8 garages. Loyers modestes.

A Colombier, 6 appartements de 3 et 4 pièces, confort moderne. Chauffage général. Ateliers d'horlogerie avec dépendances.

A LOUER RUE DES SAARS 2

4 pièces, plus cuisine et bains, loyer mensuel Fr. 205.—, chauffage et eau chaude Fr. 40.—.

A louer immédiatement à Areuse appartement de 4 1/2 pièces dans maison moderne, tout confort.

A louer pour cause de départ, région de Neuchâtel-Serrières appartement meublé de 2-3 pièces, cuisine, bain, chauffage central.

A louer chambre à deux lits, tout confort. Tél. 5 95 80.

CHAMBRES

A louer chambre à deux lits, tout confort. Tél. 5 95 80.

A louer à Monruz, 1 chambre, à monsieur. Tél. 5 21 10, dès 17 h.

A louer chambre meublée, à Monruz. — Tél. 5 10 32.

Chambre meublée, chauffée. Parcs 63, 3me étage, à droite.

A louer jolie chambre meublée, part à la salle de bains. Tél. 5 36 85.

A céder 1 ou 2 jolies CHAMBRES meublées, en ville, avec part à la cuisine.

Belle chambre à louer à monsieur, près de la gare. Tél. 5 84 13.

A louer à monsieur, jolie chambre chauffée, part à la salle de bains. S'adresser à F. Etienne, Fontaine-André 96.

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche jeune fille de confiance, sachant cuisiner et au courant des travaux de maison.

Imprimerie cherche SECRÉTAIRE bonne sténodactylo, ayant de l'initiative.

Maison de commerce cherche, pour entrée immédiate, une EMPLOYÉE DE BUREAU parlant et écrivant le français et l'allemand.

A vendre, pour cause de départ, maison de campagne de 3 appartements, écurie, avec bétail, fourrage, motofaucuse, voiture.

VILLA A vendre, région de Neuchâtel, jolie villa de 4 pièces avec jardin d'agrément.

A LOUER COLOMBIER A louer locaux pour entrepôt, atelier ou autres, environ 50 m².

A LOUER pour le 1er novembre, une chambre meublée, lit double, chauffée, avec cuisinette.

A LOUER LOCAL 16 à 20 m², à louer. Wagner, serrurerie, Ecluse 1.

OMEGA FAISEUR D'ÉTAMPES expérimenté, connaissant en particulier les étampes de fournitures acier.

MÉCANICIEN-OUTILLEUR ayant une certaine expérience dans le domaine du petit outillage d'horlogerie.

HORLOGER-RHABILLEUR connaissant le métier à fond, pour travail en fabrique.

HORLOGER COMPLET pour retouche et décottage de petites pièces soignées.

CONTRÔLEUR D'ÉBAUCHE familiarisé avec les appareils de mesure.

ADOUCISSEUR pour travail au Lapidaire (petites pièces acier).

QUELQUES OUVRIÈRES ayant bonne vue, pour travaux d'assemblage, travaux divers sur machines, visitage au binoculaire, mise à l'heure.

Adresser offres ou se présenter à OMEGA, Service du personnel, Bienne.

Nous engageons un

ouvrier habile

pour petits tournages. Mise au courant. Adresser offres écrites à U. E. 4436 au bureau de la Feuille d'avis.

ENTREPRISE DE NEUCHÂTEL, installation de brûleurs automatiques (industriels et domestiques), recherche pour date à convenir

ouvrier serrurier

ou monteur en chauffage, bon soudeur, sachant conduire fourgonnette. — Ecrire à case postale 31330, Neuchâtel 1.

On cherche pour Bâle, chez dame romande âgée, seule, une

employée de maison

au courant des travaux d'une maison à une famille et sachant bien cuire. Entrée immédiate. Belle chambre tranquille avec bain et radio. Bons gages. En été, 3 mois dans l'Oberland bernois.

Aide de ménage

est demandée pour le 1er décembre, dans ménage soigné de trois personnes. Bons gages et congés réguliers. — Faire offre à : J. Calame, Petit-Catéchisme 19, Neuchâtel.

Fours Electrozone, Yverdon

cherche un

bon monteur

sur fours électriques et appareils thermiques.

Maison de blanc cherche

représentants

pour le Val-de-Travers, le district du Lac et de la Chaux-de-Fonds et le Vignoble. Carte rose, frais journaliers, frais de voiture. Gain très intéressant. — Adresser offres écrites à R. B. 4433 au bureau de la Feuille d'avis.

LA QUINCAILLERIE DU SEYON S. A.

engagerait une

VENDEUSE

pour son département d'articles de ménage. — Faire offres ou se présenter au bureau, rue de l'Hôpital 19.



S. A., Neuchâtel, Treille 4, tél. 5 20 01 cherche pour entrée à convenir une

vendeuse qualifiée

pour le département charcuterie.

Nous engageons :

monteurs électriciens

qualifiés. Places stables et bien rémunérées. Fonds de prévoyance. — Adresser offres manuscrites et certificats à V. Vuilliamet & Cie S. A., Grand-Rue 4, à Neuchâtel.

On cherche

ouvrier agricole

si possible sachant traire. Personne âgée acceptée. Entrée début novembre. Tél. (038) 7 14 13.

Vendeuse expérimentée

est cherchée par grand magasin de chaussures de la Chaux-de-Fonds. Seules les offres sérieuses seront prises en considération. Salaire intéressant. Situation d'avenir. Ecrire sous chiffres P. 11.104 N. à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

BONNE A TOUT FAIRE

sachant cuire et connaissant la tenue d'un ménage soigné est cherchée à côté de valet de chambre, dans villa moderne près de Lausanne. Famille de 3 personnes. Entrée : 15 novembre. Gages mensuels : 250 fr. Offres avec références à Mme B. Amstutz, « Fleury », sur la Croix, Rezens (VD).

On demande une

JEUNE FILLE

pour la cuisine. Entrée immédiate ou pour date à convenir. S'adresser à la confiserie Wodey-Suward, rue du Seyon, Neuchâtel.

Je cherche un

OUVRIER

pour la culture maraîchère. Tél. 7 53 68.

ÉCHANGEZ VOS VIEUX MEUBLES CONTRE DES NEUFS !

Nous reprenons au plus haut prix du jour, tout meuble ou marchandise, en échange de meubles neufs



GRANDES FACILITÉS

LIVRAISON FRANCO

Beaux-Arts 4

NEUCHÂTEL

Croix-du-Marché 3

Nous cherchons pour le début de janvier 1959

une employée de bureau

Connaissance parfaite de la sténodactylographie et bonnes notions de comptabilité. Place stable avec caisse de retraite. Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, sont à adresser sous chiffres K. R. 4356 au bureau de la Feuille d'avis.

Institution privée de jeunes filles, à la montagne, cherche pour remplacement ou poste définitif un

professeur de français

Entrée immédiate. — Faire offres avec prétentions de salaire, photo et références à : LA CHATELAINIE, SAINT-BLAISE/Ne. Tél. (038) 7 54 63

Société de la place

AUXILIAIRE

de bureau pour petits travaux, demi-journée. Faire offre avec prétentions sous chiffres O. Y. 4431 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche pour 4 à 5 matins par semaine

femme de ménage

pour l'entretien d'un ménage soigné. Est de la ville. Tél. 5 68 39.

On demande pour 1-2 jours par semaine, une

dame de buffet

pour remplacement. Demander l'adresse du No 4423 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche comme

aide de maison

personne entre 20 et 35 ans, sachant cuire. Italienne acceptée. Entrée en novembre, ou pour date à convenir. Faire offres sous chiffres K. U. 4427 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de 19 ans, Autrichienne, avec une année de pratique, cherche pour le 1er décembre place dans le

service

Eventuellement aussi comme aide dans magasin, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. Ecrire à Eisl Hofstetter, hôtel Löwen, Brunnen (Schwyz).

Italien de 22 ans, délégué en Suisse, cherche place de

VIGNERON

œuviste. Tél. 7 55 88.

Jeune fille

cherche place dans famille avec enfant à Neuchâtel de préférence. Offres avec indication de salaire à Mlle V. Gullmann, boulangerie, Lüscherz, près d'Erlach.

DEM. A ACHETER

Je cherche

poussette de chambre

si possible garnie. Tél. 6 61 89.

Je cherche une

cuisinière à gaz ou électrique. Téléphoner au 5 75 73.

On cherche à acheter

« GRANUM »

ou fourneau brûlant tous combustibles. Tél. 5 74 81.

Je cherche à acheter un

bateau et un chalet

au bord du lac de Neuchâtel. Faire offres sous chiffres M. U. 4480 au bureau de la Feuille d'avis.

JE CHERCHE

à acheter une remorque de vélo, modèle moyen ou petit, bon état. — Adresser offres écrites à N. W. 4408 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS-TROUVÉS

LA PERSONNE

qui a trouvé le 4 octobre un collier en argent, avec pendentif en strass est priée de téléphoner après 19 heures au 5 64 70.

A vendre

« Taunus » 12 M

6 CV. moteur révisé, soigné. Fr. 3000.—. Paiement comptant. — Case 340, Neuchâtel.

AUTOS

achats, ventes, échanges. Ecrire à case 17 Neuchâtel 7.

A vendre

« Peugeot »

203, avec compresseur, ainsi qu'une petite

« Renault »

4 CV. Prix intéressants. Demander l'adresse du No 4419 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

Ne lisez pas que de bons livres, mais seulement de TRÈS bons livres (Mgr Besson)

Toujours un grand et beau

CHOIX D'OUVRAGES

pour adultes et enfants

Librairie de l'Oratoire 3 Mlle Jacob Tél. 5 89 94

A vendre à prix intéressant

pneus d'occasion pour voitures dans toutes les grandeurs

MOTO « Triumph-Piggy » 500 cm³, 1954

S'adresser à L. Kluser, Dime 37, la Coudre Neuchâtel, tél. 5 97 84.

Cette semaine, profitez de la forte

Bondelles du lac

2.20 le 1/2 kg., filets 3.20 le 1/2 kg.

féra fraîche

2.50 le 1/2 kg., filets 3.50 le 1/2 kg.

AU MAGASIN LEHNHERR FRÈRES Gros

Neuchâtel POISSONNERIE et détail Place des Halles - Tél. 5 30 92

Expédition à l'étranger, vente au comptant

Baume du Chalet

Rhumates Bronchites Cravasses Brûlures

EN FRICTIONS du dos et de la poitrine contre bronchites et refroidissements

EN MASSAGES du front et introduire, près comme un pois dans chaque narine contre les rhumes

EN APPLICATION contre les cravasses, ampoules, brûlures et pour la cicatrisation des plaies

Vente en pharmacies et drogueries à Fr. 1.65 le tube LABORATOIRES PLAN S.A., 70, rue de Lausanne, GENEVE

A découper: BON pour 1 tube-échantillon

SAINDOUX

raffiné et non raffiné

PRIX AVANTAGEUX

BOUCHERIE R. MARGOT

VENTE AU COMPTANT

REMERCIEMENTS

Monsieur Ugo BIANCHI et famille, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées en ces jours de cruelle séparation, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, expriment leur sincère reconnaissance à tous ceux qui, par leur présence, leurs messages, leur envoi de fleurs, ont pris part à leur grand chagrin. Un merci tout spécial aux docteurs et aux gardes de l'hôpital des Cadolles, ainsi qu'à Monsieur Deluz, pasteur.

Neuchâtel, octobre 1958.

PROFESSIONS MÉDICALES

Le docteur André Strausak

spécialiste en médecine interne FMH

ouvre son cabinet médical

le 1er novembre 1958

La Neuveville

18, rue du Faubourg

Tél. (038) 7 90 90

Toutes caisses-maladies

Consultations sur rendez-vous (mercredi excepté)



**JEUNES FILLES MODERNES**

- pour vous -

**3 ROBES EN UNE SEULE !**

Selon le jeu de la ceinture

en tweed pratique . . . . . **49.-**

Au 2me étage

**AU LOUVRE**  
LA NOUVEAUTE S.A./NEUCHÂTEL

**Démonstration**

de la verrerie culinaire

**« IENA »**

du 29 octobre au 1er novembre

**VERRE IENA résistant au feu**

Sur toute table:  
clair  
comme cristal  
reluisant  
prêt pour  
la table



A NOTRE RAYON MÉNAGE 2me ÉTAGE

**La Cité**  
ST. HONORE Neuchâtel ST. MAURICE

**Un saucisson...**  
Goûtez ceux de la BOUCHERIE **Gutmann**  
Avenue du 1er-Mars

A vendre à bas prix  
**meuble - vitrine**  
avec tiroirs, pour exposition. S'adresser chez HUG & CO, vis-à-vis de la poste.

A vendre  
**patins vissés**  
Nos 38 et 40. Souliers de ski, Nos 38 et 40. S'adresser: Bellevaux 6, 2me étage gauche. Tél. 5 49 65.

**BAS** élastiques pour **VARICES**

Si vous recherchez avant tout un bas de qualité et de longue durée, faites l'essai d'un de nos nombreux bas spécialement conçus pour jambes fatiguées ou fortes varices



**supports plantaires**  
Chaque support est établi individuellement selon la conformation de votre pied.

**Y. REBER**  
bandagiste  
19, fbg de l'Hôpital  
2me étage  
NEUCHÂTEL  
Tél. 5 14 52

Ensuite de la liquidation après décès

**à vendre**

meubles, habits, souliers, lingerie, vaisselle, établi, un tour, outils divers, etc. Jeudi 30 et vendredi 31 octobre, dès 8 h. - Bel-Air 8, rez-de-chaussée.

**50 TAPIS**

190 x 290 cm., neufs, magnifiques milleux moquette, fond briques ou crème, dessin Orient. A enlever pour 88 fr. pièce.

**20 TOURS DE LITS** même qualité que ci-dessus, deux descentes 60 x 120 cm., et un passage 80 x 330 cm. A enlever pour 67 fr. le tour de lit. Port et emballage payés. W. Kurth, avenue de Morges 9, Lausanne. Tél. (021) 24 66 66 ou 24 65 86.



**M. SCHREYER**

Demandez vos livraisons de mazout au moyen du compteur étalonné qui donne toute garantie

Tél. : bureaux 5 17 91 Chantiers 5 35 45

**BREVET**

à vendre, d'un dispositif antidérapant sous les skis, permettant de gravir les côtes les plus difficiles sans aucune difficulté. Ce dispositif peut se placer sous chaque ski et ne gêne nullement pour la descente; le ski garde toutes ses qualités. Adresser offres écrites à E. O. 4420 au bureau de la Feuille d'avis.

A REMETTRE

**GARAGE BIEN SITUÉ à Lausanne**

Nécessaire pour traiter: Fr. 25.000.—. Faire offres sous chiffres P. C. 61543 L. à Publicitas, Lausanne.

**Sullana**



Goût fin, caresse pour la gorge, tabac le meilleur, maximum d'arôme, minimum de nicotine!



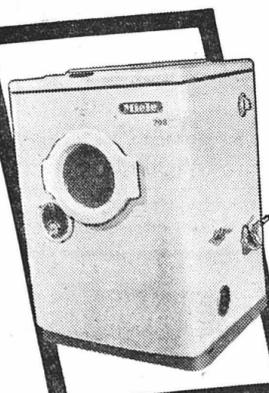
Fr. 1.— seulement Cigarettes Sullana ... .. synonyme de qualité!

Connaissez-vous la «Sullana-DOUBLE LONGUEUR», cigarette de l'automobiliste? Fr. 1.— les 10.

La ménagère travaille **70 heures par semaine**  
Allégez sa tâche...

**Miele 700**

Super-automatique  
Semi-automatique



Sans manipulation du linge...

la plus complète  
la plus élégante  
la plus économique

Tous renseignements et documentation:

**Chs WAAG, Machines à laver**  
NEUCHÂTEL, Pierre-à-Mazel 4 et 6 - Téléphone 5 29 14



**Tricot**

pratique et gai

**CHEMISIER**

jersey pure laine, à rayures multicolores, façon sport

**2250**

Superbe choix de nouveautés à notre rayon de tricotages



**GILET**

de laine, garni bande tricot ajourée, très beaux coloris mode

**2550**

La belle confection « prêt à porter »



Le plus grand choix

Bien et avantageusement meublé par



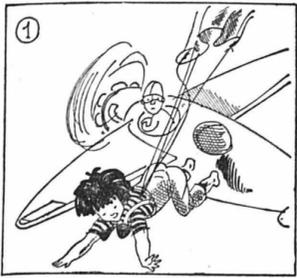
le meuble qui meuble

Fabrique et exposition à BOUDRY Choix de plus de 100 mobiliers

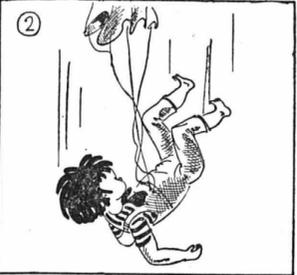


**Divan-lit** | **Jeunes chiens**  
 complet à 187 fr. en à vendre, mâles, noirs.  
 vente chez E. Notter, genre caniche, Junod.  
 Terreaux 3. Tél. 5 17 48. Nods 13, Cormondrèche.

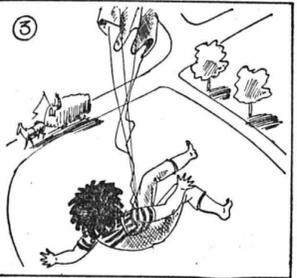
**Nagolet**  
parachutiste



Il faut bien souvent, dans la vie, prendre un risque pour réussir. BANAGO, c'est de l'énergie pour qui veut oser et agir.



En sautant, le parachutiste compte en tous cas sur son engin, car il faut rester optimiste si l'on veut arriver à bien.



Le hasard quelquefois, s'en mêle comme aujourd'hui. « Ah, c'en est fait, voilà les cordes qui s'emmêlent, pensez-vous, pauvre Nagolet! »



Mais le hasard fait bien les choses quand on ne désespère pas. Voyez le bambin, il se pose, sans accroc, sur un matelas.

**BANAGO**  
 Base solide pour la vie  
 L'aliment diététique fortifiant pour petits et grands  
 Fr. 1.90 les 250 gr.



Avec RISTOURNE

Les jours froids approchent, soyez prévoyantes... achetez... nos

**bas mousse « Helanca »**

20 DEN. **3.90**  
 40 DEN: **4.90**  
 30 DEN. **5.90**



Pour vos encadrements une bonne adresse  
**Centrale des cadres Peseux**  
 rue du Lac 16  
 Tél. 8 18 64

**BELLES CHATAIGNES**

15 kg. Fr. 10.50, par poste; 30 kg. Fr. 19.—, par chemin de fer, plus port. — G. PEDRIOLI, BELLINZONE.

**Au CORSET D'OR**  
 Rosé-Guyot Neuchâtel  
**GROSSESSE**  
 Ceintures spéciales dans tous genres avec sans-gle dep. 25.45  
 Ceinture «Salus»  
 5% S. E. N. J.

Vous trouvez le stock le plus complet de chis de grandes marques chez **MAX MULLER SPORTS** sous les Arcades Neuchâtel. Voyez nos vitrines spéciales



Il est heureux, celui qui retrouve son coin de terre, après le travail. Soigner gentiment ses lapins en fumant une bonne pipe de **Burrus bleu ou jaune** - n'est-ce pas une détente bien sympathique? Ces tabacs



se vendent également dans de nouvelles blagues étanches - de 40 g et de 80 g - élégantes et pratiques. Elles conservent au tabac toute sa fraîcheur.



**Paré contre le froid...**

A notre rayon

**MESSIEURS**

vous trouverez un choix inégalable

en

**PULLOVERS DE SPORT**

en pure laine, mailles fantaisie et jolis dessins

**19<sup>80</sup> à 69.-**

**GILETS ET PULLOVERS**

pure laine, tricot fin, coloris mode

**17<sup>80</sup> à 45.-**

Jacquard 1980



**AU LOUVRE**  
 LA NOUVEAUTE S.A./NEUCHÂTEL

**SPECIALISTE DES ARTICLES MESSIEURS**

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

**Le Moulin des Loups**

ROMAN

30

par **Claude MONTORGE**

Il s'aperçut aussi qu'il n'avait rien à craindre d'une homme aussi bien garrotté.

Il approcha, après avoir mis son arme dans sa poche et dénoua le voile.

— Ouf! j'étouffais là-dessous, dit une voix qu'il reconnut.

— Comment, c'est vous Stépanh, que je trouve dans cette situation?

— Oui, c'est moi, patron, inutile de le cacher, mais je vous en prie, délivrez-moi de ces entraves qui me laissent supposer par leur brutalité, que les malheureux qui sont dans l'obligation de se pendre ont une lamentable fin. Voilà au moins deux heures que je suis immobilisé par ce maudits cordages, je plains ceux qui ne sont attachés que par le cou, mais pour l'éternité.

— Que s'est-il passé?

— Je serais bien embarrassé de vous l'expliquer.

— Mais enfin, voyons, qui vous a attaché de la sorte?

— Patron, affranchissez-moi d'abord de ces satanées ficelles, ensuite je boirai un verre de vin pour

me remettre, puis je vous fournirai toutes les explications que vous voudrez.

Chavance déposa sa lampe sur une des marches de l'escalier et se mit en devoir de dénouer les extrémités des câbles.

Il lui fallut un long moment pour obtenir un résultat.

Quand Stépanh fut délivré, il voulut s'élancer vers le coffre à avoine où il enfermait d'ordinaire une bouteille pleine de vin, mais il ne put faire un pas et il s'éroula sur le sol.

— Bigre, dit-il, j'ai les jambes ankylosées... Rien ne donne soif comme d'être ligoté et je bénis le ciel de n'avoir pas fait de moi un de ces saucissons étroitement ficelés, que l'on voit accrochés à la poutre principale des cuisines, car, s'il n'est pas agréable d'être entravé, il ne l'est pas davantage de se balancer dans l'air au bout d'un lacet...

— Vous avez de la chance, reprit M. Chavance, que je sois venu par ici.

— De la chance? C'est selon le point de vue auquel on se place. La chance ne m'a jamais étouffé.

— Savez-vous ce qui s'est passé dans cette maison, cet après-midi?

— Je le sais mieux que personne.

Stépanh venait de s'asseoir sur la dernière marche de l'escalier.

— Vous savez qu'on est venu pour cambrioler mon bureau, qu'on a forcé mon coffre-fort?

— Parfaitement, je sais tout cela, j'y étais, hélas!

— Vous y étiez comme spectateur?

— Comme auteur principal. Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer que je suis à votre merci. Vous êtes armé, je ne suis plus capable de me tenir debout; ces diables de cordes gênaient la circulation du sang et m'ont tout meurtri pendant les heures que je viens de passer et qui m'ont paru les plus longues de mon existence.

— Comment! vous êtes l'auteur de ce qui s'est passé ici aujourd'hui et vous osez l'avouer?

— Ecoutez, Monsieur Chavance, j'ai eu le temps de réfléchir, de peser le pour et le contre. Ce n'est pas drôle évidemment d'avoir manqué une affaire, mais il est encore moins plaisant d'être envoyé en prison. Je n'ai jamais pu m'habituer au régime alimentaire des maisons d'arrêt. Quoi qu'on en dise, on y manque un peu de confortable et on se lasse des féculents, à la fin. On s'y fait vieux, on y blanchit comme les salades en cave... Et puis, vous en conviendrez, ce n'est pas là qu'il faut aller si l'on veut se créer de belles relations. J'ai déjà fait plusieurs séjours à la «tôle», je n'y ai, Dieu me pardonne, rencontré que des chenapans. Et s'il ne s'agissait encore que de prison temporaire, il n'y aurait que demi-mal, quoique la vie soit courte, et qu'il soit, à mon estime, bien imprudent

d'en gaspiller quelques années dans une retraite qui n'a rien de séduisant, mais on ne sait jamais où une affaire du genre de celle-ci peut vous mener.

Il réfléchit et ajouta:

— Il y a de bons juges, mais il y en a de terriblement féroces. N'êtes-vous pas de cet avis que l'on aurait dû, depuis longtemps, abolir la peine de mort.

— Je n'ai jamais songé à ces choses.

— Parce que vous n'y êtes pas intéressé. Mettez-vous à ma place, vous serez de mon avis. Quand on a passé quelques heures dans la méditation, comme je viens de le faire, on s'est persuadé que la guillotine est une assez pauvre faveur et un instrument qui manque d'attraits.

— Pourquoi vous êtes-vous mis dans le cas d'obliger cet instrument à fonctionner?

— Pourquoi? Mais pour de l'argent, n'en doutez pas. Quelle est la seule chose au monde pour laquelle on fait les plus sales coups, on commet les plus sottes actions? C'est l'argent. Pourquoi risquez-on sa misérable peau? Pour de l'argent. Si l'argent n'existait pas, il n'y aurait pas de voleurs, pas de bandits, pas de criminels, patron!

C'est l'argent qui fait tout le mal, c'est lui qu'on devrait fourrer au clou ou envoyer à l'échafaud; nous autres nous sommes que ses victimes. Evidemment, si l'on réussissait à chaque coup, ce serait inté-

ressant, mais le métier d'aventurier a bien des inconvénients. Votre coffre-fort était bourré de titres et de liasses fort alléchantes, mais voilà, je n'ai pas eu la main heureuse.

— Alors, c'est vous, Stépanh, qui avez commis cette honteuse action de vider mes tiroirs, d'éventrer mon coffre-fort?

— Je ne m'étais pas mis en service chez vous pour un autre but. Je vous l'avoue gentiment et j'espère que ma franchise me vaudra votre indulgence. La partie est perdue, je dois le reconnaître, je suis juste, d'ailleurs et ce n'est pas moi qui dirai que ce qui est blanc est noir. J'ai manqué mon coup, tant pis pour moi, mais vous êtes un homme avec qui l'on peut parler, si vous me faites coffrer, monsieur Chavance, on ne manquera pas de me rappeler des petites bagatelles passées que j'aurais tout intérêt à laisser dormir en paix. J'ai la gorge délicate et rien que de penser à une courte promenade matinale depuis la prison jusqu'à une certaine charpente sinistre, j'ai le hoquet.

— Dites-moi le nom de vos complices et je verrai ce que j'aurai à faire.

— Des complices, je n'en ai jamais eu, je vous le jure.

— Vous ne me ferez pas croire que ce ne sont pas eux qui vous ont ligoté dans cette écurie, au moment du partage du butin, tout simplement parce que vous avez voulu vous attribuer la part du lion?

— J'étais seul, je vous l'affirme.  
 — L'homme au visage masqué?  
 — C'était moi.  
 — L'homme qui s'est emparé des titres?

— C'était moi. Je tenais dans ma main crispée le bonheur de toute une existence, quand une poigne d'acier étreignit mon bras, me fit lâcher prise. Satan en personne ne m'eût pas terrassé avec plus de promptitude que ne le fit ce damné pendeur qui sortit tout à coup de je ne sais où.

Le visage de Stépanh exprimait l'épouvante.

— Ses mains étaient des étaux, littéralement, ses yeux jetaient du feu. J'avais trouvé un revolver dans un tiroir, je voulais essayer de l'utiliser, mais le coquin avait deviné mon intention et me le fit lâcher par la surprise qu'il me causa en me chuchotant à l'oreille des confidences qui me prouvèrent que ce diable d'homme connaissait mon nom et mon passé... un passé dont je n'ai pas lieu d'être fier et dont il vaut mieux ne pas parler. J'ai beaucoup voyagé, pour mon plaisir ou autrement, cependant je ne me rappels pas avoir vu cet individu ni à Sainte-Lucie, ni à la Martinique, ni à Marie-Galante où j'ai séjourné, ni chez les Canaques, où j'ai été cultiver le café et le tabac pour le compte de l'Etat français.

(A suivre)

Rien ne vaut un bon  
**LIT CHAUD**  
 Duvets - Traversins - Oreillers  
 Riche collection de tissus spéciaux pour  
**Duvets plats - Couvre-pieds**  
**Couvre-lits**  
 Voyez nos nouveautés  
 en **COUVERTURES DE LAINE**  
 A la maison spécialisée  
**AUCYGNE & Buser fils**  
 Faubourg du Lac 1 - Tél. 5 26 46

**SUPERBE CHOIX MILIEUX BOUCLÉ**  
 200 x 300 environ Fr. 65.— et Fr. 82.—  
 240 x 340 depuis Fr. 135.—  
**TAPIS BENOIT**  
 Mallefer 25 - Présentation à domicile  
 Tél. 5 34 69 - Facilités de paiement  
 Fermé le samedi

# À NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

## L'HÔPITAL DU VAL-DE-RUZ À LANDEYEUX A ÉTÉ AGRANDI ET MODERNISÉ

L'hôpital du Val-de-Ruz est maintenant un bâtiment important. En effet, un nouveau bloc va entrer ces jours en service qui permettra d'accueillir 13 femmes et 13 hommes de plus que jusqu'ici. Le nouveau bâtiment s'étend sur deux étages et est aménagé de la manière la plus moderne et la plus confortable. Ces 26 nouveaux lits portent à 85 le nombre de lits disponibles à Landeueux. Ces places supplémentaires seront utilisées principalement pour héberger des personnes âgées et malades, souvent incurables, auxquelles des soins sont indispensables, soins qu'il est impossible de leur donner à domicile ou dans les hospices. C'est donc dans un but utile et social que ces travaux ont été entrepris.

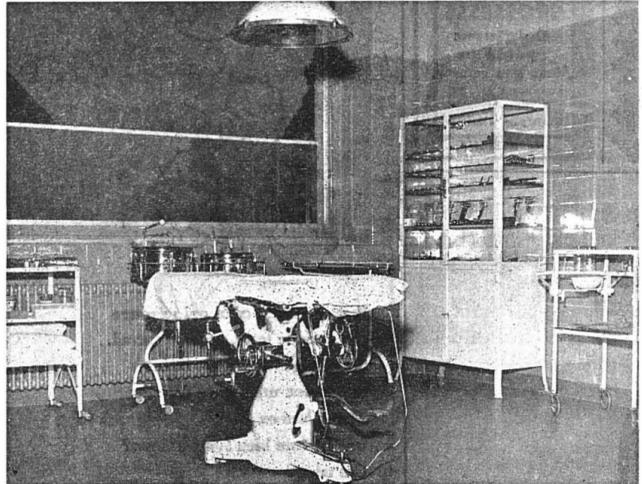
Par la même occasion, un nouveau bloc opératoire moderne a été créé,

avec deux salles d'opération et une salle de préparation, conçues selon les dernières données de la technique chirurgicale.

Il y a quelques jours, l'hôpital du Val-de-Ruz a été ouvert au public qui put le vérifier et apprécier les nouveaux locaux. Nombreuses furent les personnes qui admirèrent les nouvelles installations. On remarqua même la présence d'une classe de l'école ménagère de Cernier.

Le personnel n'a pas été oublié. En effet, un étage lui est réservé, avec 13 nouveaux lits et un mobilier moderne.

En cas de maladie ou d'accident, les habitants du Val-de-Ruz peuvent être certains de trouver à Landeueux les soins les meilleurs.



Une des nouvelles salles d'opération. (Photo Schneider, Cernier).

### Dans la paroisse catholique de Fleurier

(c) Dimanche matin, a eu lieu l'installation du nouveau curé de Fleurier, l'abbé Raymond Meyer, de Fribourg, installation que nous avons annoncée et qui s'est déroulée selon les rites habituels. Signalons, pour compléter l'information précédente, que le Conseil de paroisse avait organisé dans les locaux de la «Fleurisia», cercle catholique, un repas en commun. D'aimables paroles ont été échangées tant par les autorités religieuses que par les autorités civiles.

On entendit notamment le doyen Glasson, de Neuchâtel, le chanoine Rossel, de la Chaux-de-Fonds, le pasteur Borel, de Fleurier, au nom de l'Eglise réformée, les délégués des communes de Fleurier, Buttes, Saint-Sulpice, la Côte-aux-Fées, les Verrières, les Bayards, Boveresse et Môtiers.

### SAINT-SULPICE Remise en état d'une tombe historique

(c) Les autorités communales ont fait remettre en état la tombe du révolutionnaire neuchâtelois Constant Meuron qui, après la révolution de 1831 fut condamné à être décapité et réussit à s'évader.

L'on envisage de placer un jour la pierre tombale de Constant Meuron contre l'un des murs du préau du temple.

### JURA BÉRNOIS

#### TAVANNE

### Inauguration d'une nouvelle école secondaire

(c) Samedi à eu lieu à Tavannes, en présence de M. Virgile Moine, directeur de l'Instruction publique du canton de Berne, l'inauguration d'une nouvelle école secondaire. La nouvelle construction, qui a coûté un million de francs, occupe un site admirable, au nord-est du village, derrière la salle Farel.

### RÉGIONS DES LACS

#### ESTAVAYER

### Assemblée annuelle au Moulin agricole de la Broye

(c) Dimanche après-midi, les sociétaires du Moulin agricole de la Broye se sont réunis en assemblée annuelle à Estavayer, sous la présidence de M. Ernest Holz.

Le 54<sup>e</sup> rapport de la société, que gère M. Alphonse Prommaz, relève que la récolte des céréales en 1957 a été moyenne, mais de bonne qualité. L'administration fédérale des blés a pris en charge 21.000 wagons de 10 tonnes de céréales panifiables; cela représente le 50 % des besoins de la consommation du pain en Suisse.

Si les livraisons ont augmenté, cela est dû à un accroissement du rendement à l'hectare, au choix de meilleures variétés, à l'emploi de semences de qualité et à l'amélioration des soins aux cultures.

Au cours de l'exercice 1957-1958, les producteurs broyards ont amené à Estavayer 491.592 kg. de blé; les moutures fédérales ont remis 34 wagons. Le séchoir et le trieur ont traité 185.021 kg. de céréales contre 167.534 kg. l'année précédente.

Le Moulin agricole a vendu 77 wagons de 10 tonnes de fourrages divers (et 47.775 kg. de semences). Le chiffre d'affaires s'est élevé à 755.568 fr. 30. Par rapport à l'exercice précédent, il y a une diminution de 37.955 fr. 15, qui provient de la baisse des prix des marchandises et de la vente des céréales panifiables. Les comptes touchant par un bénéfice net de 12.070 fr. 81, l'actif s'élevait à 434.296 fr. 91 et le passif à 422.226 fr. 10. Les sociétaires touchent un dividende de 5 %.

Des félicitations et des remerciements ont été adressés à MM. Ernest Holz, Joseph Marry et André Grand-Girard pour leurs dix ans d'activité au comité de direction.

### BIENNE

#### Un crédit

(c) Le Conseil municipal a accordé un crédit de 7000 fr. pour l'aménagement d'une zone de verdure en bordure de la rue du Châtelet, face au préau du collège Sonnenfeld.

### VAL-DE-RUZ

#### CHEZARD-SAINT-MARTIN

**Activité villageoise**  
(c) Comme chaque année à pareille époque, l'Union des sociétés locales publie la liste des diverses manifestations, conférences, soirées, concerts, etc., qui se dérouleront au cours de l'hiver à venir.

Il appartenait à la paroisse réformée d'ouvrir la série et, jeudi dernier, à la chapelle, c'est M. Buscarlet, pasteur à Charleroi, qui entretint un bel auditoire de l'œuvre de l'Eglise missionnaire belge. La conférence était agrémentée de superbes clichés en couleurs pris en Belgique ainsi qu'à l'Exposition de Bruxelles.

#### Fête des récoltes

(c) Le culte de dimanche a revêtu un caractère particulier. En effet, il était placé sous le signe de la reconnaissance. Des produits du sol et des vergers étaient présentés avec goût tout autour de la table de communion et le pasteur, M. Porret, s'inspira de cette vision pour exhorter ses fidèles à la reconnaissance. Tous ces fruits et légumes seront distribués par les soins des anciens aux personnes nécessiteuses de la paroisse. Le Chœur d'hommes participa au culte et embellit par de beaux chants, fort bien exécutés, cette cérémonie qui laissa à chacun une belle impression.

### AUX MONTAGNES

#### LE LOCLE

#### A l'Armée du Salut

(c) Le chef du poste salutiste de Locle, le capitaine Ernest Porret, a été appelé à Vevey pour y remplir des fonctions identiques.

## La journée de M'ame Muche



— J'essaie toujours de paraître belle pour Herbert, mais généralement il ne remarque pas la différence... jusqu'à ce que je lui tende la facture!

### EN PAYS FRIBOURGEOIS

#### Une requête en faveur des Fribourgeois de langue allemande

M. Ernest Etter, député conservateur du Lac, habitant Champagny (Gempnach), qui fut récemment candidat au Conseil d'Etat, adresse à cette haute autorité une question écrite au sujet des inégalités de traitement dont se plaignent les populations des trois districts de la Singine, du Lac et de la Sarine, dont la population est totalement ou partiellement de langue allemande.

Entre autres observations, M. Etter laisse entendre que, contrairement à la Constitution cantonale, la majorité des membres du Tribunal cantonal ne possèdent pas suffisamment la langue allemande. En conséquence, les jugements sont souvent rédigés en français, même lorsque les deux parties sont de langue allemande.

M. Etter trouve inadmissible qu'un commandant de régiment dont les troupes sont en majorité allemandes, ne sache pas leur adresser la parole dans leur langue.

Parmi les fonctionnaires de l'Administration cantonale, il n'y aurait pas une juste proportion d'Allemands, lesquels forment le tiers de la population fribourgeoise.

M. Etter demande ce que le Conseil d'Etat pense faire pour remédier à ces inconvénients, qui causent un malaise croissant dans la minorité linguistique.

# LA VIE NATIONALE

### BERNE

#### Pour améliorer les liaisons ferroviaires, routières et aériennes

BERNE. — Le Conseil de ville de Berne a tenu séance dernièrement. Lecture a été donnée de l'interpellation d'un de ses membres, M. Otto Frauenlob, dans lequel celui-ci demande à la municipalité comment les communications ferroviaires, routières et aériennes de Berne tant avec l'étranger qu'avec la Suisse pourraient être améliorées.

L'interpellateur demande en particulier que Berne, ville fédérale, neud de communications et centre économique, soit rattaché directement au réseau des Trans-Europ-Express. En outre, le Loetschberg-Riviera-Express (Berne-Milan-Gènes) qui quitte Berne à 6 h. 43 devrait être formé d'une composition moderne, savoir une rame automotrice. De plus, il y aurait lieu de créer un train rapide du matin de Berne à Paris via Neuchâtel-Pontarlier-Dijon. Il serait également dans l'intérêt du tourisme international de créer une liaison directe de jour, en haute saison, entre Berne et le Tessin, par le Gothard. L'interpellateur demande au Conseil municipal d'intervenir dans ce sens, avec l'appui du gouvernement bernois, auprès des Chemins de fer fédéraux et de la compagnie du Loetschberg.

Sur le plan routier, l'interpellateur demande au Conseil municipal quels sont ses plans pour faire de Berne une étape de l'autoroute nord-sud qui doit relier Amsterdam, Hambourg et Francfort au Valais et au-delà, à l'Italie, par le Simplon et le Grand-Saint-Bernard. L'interpellateur relève que l'autoroute Hambourg-Carlsruhe-Bâle va être bientôt achevée et que l'on va construire le tunnel du Grand-Saint-Bernard.

Enfin, il invite le Conseil municipal à indiquer ce qu'il pense pour raccorder Berne au réseau aérien.

### Communiqués

#### Genève, ville des expositions spécialisées

Après «Montres et Bijoux» et «L'Automobile», le 6<sup>e</sup> salon des Arts ménagers mettra le point final à une série de manifestations qui auront contribué à attirer l'attention sur Genève. Le Salon 1958 occupera une surface de près de 11.000 m<sup>2</sup>, soit environ un tiers de plus que l'an dernier. Cette extension a été rendue possible par l'inscription de nombreuses fabriques et grandes marques, qui exposeront directement à côté des stands traditionnels réservés aux commerçants.

## Le programme de modernisation et d'équipement de notre armée suit son cours

(C.P.S.) — Le problème de la dotation éventuelle de notre armée en engins atomiques, au centre des discussions depuis quelques mois, tend à laisser dans l'ombre les autres questions touchant à notre défense nationale. Or, l'acquisition future d'armes atomiques, ne modifie en rien le programme de développement en cours ou à l'étude. Le renforcement de notre puissance militaire est en effet une œuvre continue qui ne souffre aucune interruption.

Les autorités militaires se trouvent devant plusieurs décisions importantes. Dans le domaine de l'aviation, le choix d'un appareil destiné à remplacer le «P-16» n'est pas encore fait. Différentes commissions d'études ont été envoyées à l'étranger — ou le seront sous peu — afin d'examiner les appareils susceptibles de répondre à nos besoins. En ce qui concerne la série de 100 «Hunter» commandée en Grande-Bretagne, sa livraison a commencé avec quelque retard; nous disposerons de 20 machines à la fin de cette année, le solde devant nous être livré dans le courant de 1959.

Pour les blindés, les livraisons se poursuivent conformément au programme; les derniers chars «Centurion» de la seconde série de 100 exemplaires pourront être remis à la troupe à fin 1959. Les acquisitions futures ne sont pas encore décidées, elles dépendent en grande partie de la construction de blindés suisses un prototype est actuellement à l'essai. Parallèlement à l'équipement en blindés, un important matériel de génie, comprenant un pont mobile de 50 tonnes, est en cours.

#### Une fusée à l'essai

L'introduction d'un canon antichar motorisé a fait l'objet de longues études; le cahier des charges à remplir par cet engin a été remis au début de l'année aux firmes «Mowag» et «Hispano» qui ont aussitôt mis en chantier des prototypes; les premiers seront prêts à la fin de 1958. Dans le domaine des armes antichars encore, la fusée «Contraves» est à l'essai, tandis que les 250 canons Pak 57 destinés aux troupes de couverture territoriale, et les canons sans recul Bat 106, de fabrication américaine, sont en voie de livraison.

En ce qui concerne la défense antiaérienne, les études ne sont pas terminées. Les recherches de la commis-

sion récemment envoyée aux Etats-Unis ont porté sur les fusées «Nike Akax» et «Nike Hercules», qui répondent à nos conditions et qui pourraient nous être vendues.

#### Modernisation de l'artillerie

La modernisation de l'artillerie revient actuellement l'attention des experts. L'augmentation de la portée effective est à l'ordre du jour; la question sera peut-être résolue par l'emploi de nouveaux types de munition. Une batterie de canons automoteurs français de 10,5 cm. est à l'essai. Parmi les projets à l'étude, relevons un nouveau lance-mines lourd de 12 cm. et d'une portée utile de 8 km. On a provisoirement renoncé à envisager l'acquisition de fusées d'artillerie, la précision de ces armes ayant été jugée trop faible; on a de même abandonné le projet de doter notre armée, particulièrement nos unités de montagne, d'hélicoptères à grande capacité. Il semble que, pour ces deux derniers cas, un nouvel examen serait judicieux.

### GENÈVE

#### Une enquête sur l'organisation des votations et élections

GENÈVE. — Le département de l'intérieur du canton de Genève a organisé récemment une enquête auprès des électeurs pour connaître leurs vœux en ce qui concerne l'organisation des votations et élections. 33 % des électeurs ont répondu à cette consultation. Les résultats obtenus indiquent que 64,6 % des électeurs aimeraient pouvoir voter le vendredi et le samedi, 68,8 % voudraient exercer leur droit de vote le vendredi après-midi et le 89,7 % le vendredi soir.

Le 70,1 % des électeurs qui ont répondu à cette enquête souhaiteraient l'ouverture d'un bureau de vote à l'hôtel de ville durant toute la journée pendant la semaine précédant le scrutin.

Enfin, aucun arrondissement électoral n'a donné de majorité en faveur de l'ouverture de nouveaux locaux de vote.

En ce qui concerne le vote par correspondance, sur demande écrite, 44,8 % des électeurs consultés y sont favorables et 55,2 % opposés.

L'enquête a démontré qu'en général la campagne est favorable au vote par correspondance alors que la ville y serait opposée.

Le département de l'intérieur proposera prochainement au Conseil d'Etat et au Grand Conseil certaines améliorations pour adapter la procédure électorale au mode de vie actuelle.



... pour être gaie et alerte, chaque matin.

chaque matin.

OVOMALTINE

## Nouvelles économiques et financières

### BOURSE

(COURS DE CLOTURE)

#### ZURICH

OBLIGATIONS	27 oct.	28 oct.
3 1/2 % Fed. 1945 déc.	103,65	103,65 d
3 1/4 % Fed. 1946 avril	102,55	102,60 d
3 % Fed. 1949	100,25	100,25
2 1/2 % Fed. 1954 mars	96,50	96,50
3 % Fed. 1955 juin	100	99,90
3 % C.F.F. 1938	100	100,10

#### ACTIONS

Equipe Pop. Suisse (p.s.)	800	d	800	d
Union Bques Suisses	1620		1630	
Société Banque Suisse	1332		1333	
Credit Suisse	1395		1393	
Inter-Watt	1250		1240	
Electrohand	2235		2210	
Motor-Columbus	1175		1162	
S.A.E.G., série I	93		91,50	
Indelec	730		728	
Italo-Suisse	432		430	
Réassurances Zurich	2110		2190	
Winterthur Accid.	842		830	
Zurich Assurance	4350		4310	d
Aar et Tessin	1150		1150	
Saurer	1125		1120	
Aluminium	3525		3475	
Bally	1100		1100	
Brown Boveri	2070		2070	
Flacher	1370		1355	
Lonz	1000		995	d
Nestlé Alimentana	3000		2975	
Sulzer	2200		2175	
Timmore	186		179	
Canadian Pacific	126		123	
Pennsylvania	71		69	
Aluminium Montréal	136		135	
Italo-Argentina	40,50		40	
Philips	438		435	
Royal Dutch Cy	212,50		209,50	
Socdec	65		62,50	
Stand. Oil Nwe-Jersey	248,50		245	
Union Carbide	430,50		430	
American Tel. & Tel.	850		832	
Du Pont de Nemours	837		841	
Eastman Kodak	552		546	
General Electric	285		278	
General Foods	286		277	d
General Motors	208		203	
International Nickel	389		383	
International Paper Co	458		456	
Kennecott	165,50		162	
Montgomery Ward	116,50		116,50	
National Distillers	116,50		116,50	
Alumettes B	76	d	75,50	
U. States Steel	366		359,50	
F.W. Woolworth Co	211	d	210	d

#### BALE

ACTIONS		
Ciba	4975	4945
Schappe	775	760
Sandoz	4270	4240
Gelgy nom.	4325	4365
Hoffm.-La Roche (b.j.)	13490	13300

#### LAUSANNE

ACTIONS			
B.C. Vaudoise	800	d	805
Credit F. Vaudoise	773		770
Romande d'électricité	468		495
Ateliers constr. Vevey	545	d	555
La Suisse Vie (b.j.)			
La Suisse Accidents	4850	d	4800

### GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	177	176
Aramayo	32,25	32
Chartered	43,50	43,50
Charmilles (Atel. de)	940	940
Physique porteur	825	825
Sécheron porteur	520	518
S.K.F.	202	200

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Tranche canadienne \$ can.	104,50
Télévision Electronica	13,50

### Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	27 oct.	28 oct.	
Banque Nationale	670	d	660
Credit Fonc. Neuchât.	640	d	640
La Neuchâteloise a.s.g.	1430	d	1430
Ap. Gardy Neuchât.	220	d	220
Cabl. élec. Cortalloid	15500	d	15500
Chaux et Trés. Cossonay	4250	d	4250
Chaux et Cim. Suls.	2325	d	2325
Ed. Dubled & Cie S.A.	1720	d	1730
Ciment Portland	5000	d	5000
Ed. Perrenoud	480	d	480
Suchard Hol. S.A. «A»	410	d	415
Suchard Hol. S.A. «B»	2090	d	2090
Tramways Neuchât.	525	d	525
Sté. Navigation, lacs			
Ntel-Morat, priv.	75	d	75

OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2 1/2 1932	100	99,50
Etat Neuchât. 3 1/2 1945	102	101,75
Etat Neuchât. 3 1/2 1949	101	101,25
Com. Neuch. 3 1/2 1947	98	99
Com. Neuch. 3 1/2 1951	96	96
Ch.-de-Fonds 4 1/2 1931	100	100
Le Locle 3 1/2 1947	98,50	98,50
Forc. m. Chât. 3 1/2 1951	96,25	96,25
Elec. Neuch. 3 1/2 1951	92	92
Tram. Neuch. 3 1/2 1946	97	97
Chocol. Klaus 3 1/2 1938	99	99
Pailard S.A. 3 1/2 1948	100,25	100
Suchard Hol. 3 1/2 1953	95,50	95,50
Tabacs N.Ser. 3 1/2 1950	98	98

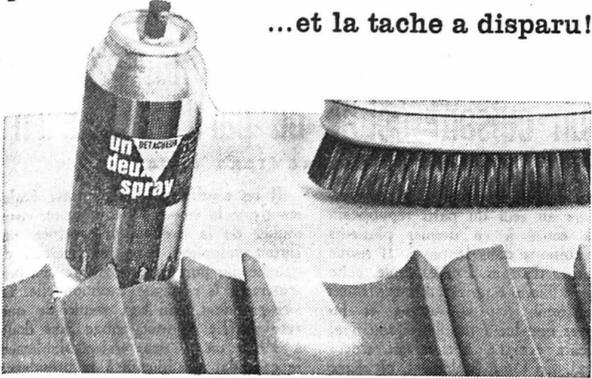
Taux d'escompte Banque Nationale 2 1/2 %

### Billets de banque étrangers

du 28 octobre 1958

Ne maltraitez plus jamais vos habits,  
passez sur le bouton...

...et la tache a disparu!



Tout seul...  
Le détacheur  
1-2-SPRAY  
enlève les taches  
sur n'importe  
quel tissu

Le jet de l'aérosol 1-2-SPRAY fait pénétrer le produit détacheur dans les fibres du tissu, même les plus serrés, et dissout complètement la tache.

1-2-SPRAY, une fois vaporisé, sèche immédiatement en absorbant toute la tache. Un coup de brosse et la tache a disparu.



exclut toute auréole  
est très économique  
pratique, rapide et propre  
pour les vêtements  
et tous les tissus,  
à la maison,  
comme en voyage.

Pour plus  
de 50 applications:  
**Fr. 4.90**  
seulement

En démonstration  
jeudi 30  
et vendredi 31 octobre,  
à la



### SONDINA 59



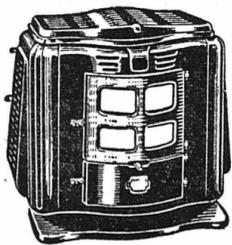
le bon poste suisse, 7 lampes, 4 gammes d'ondes. Bande spéciale pour télédiffusion HF. Antenne-Ferrite antiparasites, relative par bouton à l'avant, Luxembourg, Europe sans parasites. Très belle sonorité, boîtier noyer,

seulement **Fr. 345.-**  
avec pick-up  
4 vitesses **Fr. 475.-**

Facilités de paiement  
Reprise de votre ancien appareil  
VENTE, ÉCHANGES, RÉPARATIONS  
Service à domicile sans voyageur

**HAEFELI RADIO T.V. Disques**  
PESEUX près de la poste Tél. 8 24 84

La saison d'hiver  
approche,  
songez à acheter votre  
calorifère à charbon à  
feu continu



# alba

Les foyers ALBA sont en vente chez tous les bons spécialistes et les négociants en combustibles.

Concessionnaire exclusif pour la Suisse:  
**MAURE & ANGELIER S.A. - GENÈVE**



## Sana-sol

l'indispensable  
cure d'huile de  
foie de morue  
au goût agréable

vous permet de franchir aisément  
la rude étape de l'hiver



SANA-SOL existe sous forme:  
a) d'émulsion liquide à base de concentré d'huile de foie de morue, à teneur constante en vitamines A (1000 U/cci) et D (250 U/cci), additionné d'un concentré d'orange, de citron et de miel.  
Le flacon de 175 cc: Frs. 4.15  
Le flacon de 750 cc: Frs. 12.50  
b) d'émulsion solide, renfermant les vitamines A, D, C, B<sub>1</sub>, B<sub>2</sub> et PP, caractérisée par la dispersion extrêmement fine de ses constituants.  
Le tube de 100 SANA-SOL Pellets: Frs. 6.70  
Exclusivement dans les pharmacies

Ouverture le mercredi 29 octobre

## Magasin Boine 22 - Rialto

Nous avons acheté pour vous plusieurs magasins  
complets de

# CONFECTION

dames et messieurs

manteaux, duffel-coat — costumes, deux-pièces, jupes —  
robes de laine et soie — pullovers et gilets de dames —  
pantalons pour dames et messieurs, de ski et de ville —  
lingerie pour dames, messieurs et enfants

que nous vous vendons à

**très bon marché**

et comme les précédentes affaires aux prix

# MATILE

Ouvert dès 9 heures le matin



**PAS DE SOUCIS**  
**NOUS SOMMES LÀ**

Stoppage  
artistique

Stoppage invisible

sur tous vêtements, accrocs,  
déchirures, mites, brûlures,  
etc. Maison d'ancienne renom-  
mée. Livraison dans les  
24 heures

Temple-Neuf 22 **Mme LEIBUNDGUT**  
(Place des Armourins) NEUCHÂTEL, tél. 5 43 78  
Expéditions à l'extérieur

## APPAREILLAGE FERBLANTERIE F. GROSS & FILS

Installations sanitaires - Coq-d'Inde 24  
Tél. 5 20 56

RENOV-  
AIR

Dispositif d'aération  
sans moteur  
Installations et dépositaire  
pour le district  
de Neuchâtel

Menuiserie et réparations en tous genres

## J. SYDLER

Fontaine-André 64 Tél. 5 41 68

Contre la pluie et les  
**COURANTS D'AIR**  
isolations de vos portes  
et vos fenêtres

## HERMÉTAIR

SAINT-BLAISE Tél. (038) 7 53 83  
Nombreuses références

Vélos

Une maison sérieuse  
Pour l'entretien  
de vos bicyclettes  
vente - Achat - Réparations

## G. CORDEY

Place Pury - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

Télévision  
Radio

**RADIO MÉLODY**  
Flandres 2 - Tél. 5 27 22  
NEUCHÂTEL

Installe, répare soigneuse-  
ment et à prix avantageux  
tout appareil de RADIO et de TÉLÉVISION  
Se rend régulièrement dans votre région



## AUTO-ÉCOLE

A. PERRET

Tél. Saint-Aubin 6 73 52  
Tél. Neuchâtel 5 93 89

Le menuisier-  
ébéniste

Tous travaux du  
bâtiment et d'entretien  
Agencement d'intérieur  
et de magasin  
Meubles sur commande  
et toutes réparations

## L. RITZ & FILS

Ecluse 72 Tél. 5 24 41  
Devis sur demande

## Willy Vuillemin Couvreur

Tous travaux de couverture - Étanchéité  
Pour toiture plate et terrasse - Réfection  
des cheminées et peinture de la ferblanterie  
Tél. 5 25 75 - Evole 33

Fr. 485.-

Nouvelles machines à  
laver avec chauffage, 3  
kg. de linge sec. Petits  
défauts de couleur. Exa-  
minées par l'A.S.E. Fa-  
brication suisse. Proven-  
ance directe de la fa-  
brique, ainsi que quel-  
ques machines semi-au-  
tomatiques à des prix  
très réduits. Paiement  
par acomptes accepté.  
Offres écrites à F. Bür-  
ker, Mattenweg 9, Wa-  
bern/BE.

A vendre  
**SOULIERS  
DE HOCKEY**

No 41, très peu portés.  
Tél. 5 87 41.

A VENDRE

un pousse-pousse-pous-  
sette, en bon état: 1  
vélo de dame, tringles  
pour grands rideaux. —  
Tél. 5 65 86.

COFFRE-FORT

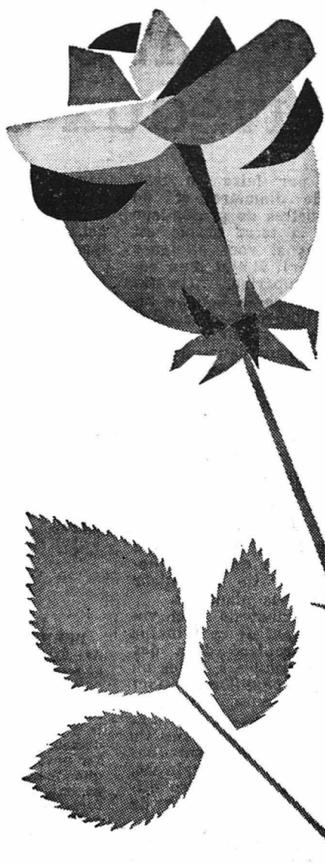
d'occasion, à vendre,  
— Wagner, serrurerie,  
Ecluse 1.

A vendre 500 bouteilles  
d'excellent vin de  
**Neuchâtel 1957**

Adresser offres écrites à  
N. X. 4430 au bureau de  
la Feuille d'avis.

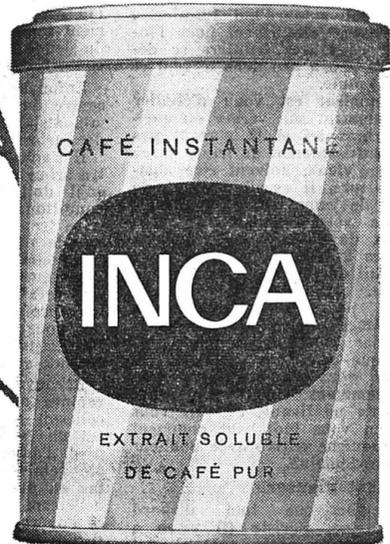
LIT D'ENFANT

avec matelas en très bon  
état, à vendre. Télé-  
phone 8 14 69.



## Riche! Complet!

La nature pare de pureté, de plénitude  
et d'harmonie les trésors qu'elle nous  
offre. Il en est de même du café  
Instantané Inca! Voici enfin le goût  
absolument pur du café, riche,  
merveilleusement persistant —  
et sans le moindre arrière-goût —  
Tous les connaisseurs le disent:  
Inca, c'est le goût véritable du café!



# INCA

**Tout le goût riche et pur du café!**

LIT

1 place, matelas en crin  
animal, à vendre. Tél.  
5 99 56 de 11 à 13 h. 15  
et dès 18 heures.

A vendre patins de  
hockey, avec chaussures,  
No 85, Tél. 5 62 88.

**STOPPAGE D'ART**  
TEINTURERIE OBRECHT  
NEUCHÂTEL SEYON 5<sup>e</sup> TÉL. 5 22 40

A vendre

patins de hockey  
No 40. Tél. 5 37 45. A  
la même adresse, moteur  
de  
**modèle réduit**  
5 cm<sup>3</sup>.

La collection complète est à la disposition de notre clientèle, dès aujourd'hui



vous réserve une surprise dans sa  
collection d'automne: des robes en

# dralon

Dralon est une fibre entièrement  
synthétique qui donne un nou-  
veau jersey très gonflant ayant aussi  
de nombreuses autres qualités:

- merveilleusement doux et solide
- léger tout en étant chaud
- infroissable, irrétrécissable: il se  
lave facilement et sèche rapidement
- le tricot Dralon est très agréable à  
porter. C'est la dernière nouveauté  
en matière d'élégance



**Au Sans Rival**  
GRANDS  
MAGASINS

Faites-vous présenter, sans aucun engagement, les nouvelles robes Nabholz-Dralon dans notre magasin.  
Tissus et modèles vous enchanteront. Nous nous réjouissons d'avance de votre visite.

# ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

Du côté  
de la campagne

## Le moment est venu de planter de nouveaux arbres fruitiers

La plupart des vergers de notre pays viennent de donner aux arboriculteurs professionnels ou amateurs un magnifique exemple de générosité. Presque partout, les récoltes furent abondantes. A tel point que par place leur écoulement — causa pas mal de soucis aux propriétaires de vergers dits industriels. Dans les petites entreprises, le placement des fruits fut plus facile et chacun put se procurer à bon compte de quoi garnir plusieurs rayons dans les caves familiales.

L'automne s'est solidement installé dans nos campagnes. Les récoltes sont aujourd'hui terminées. Les vergers s'endorment pour l'hiver et les arbres fruitiers se dépouillent peu à peu dans le vent et dans la pluie.

Le moment est venu d'étudier intelligemment son verger ou quelques arbres ici et là n'ayant pas donné suffisamment de fruits parce que trop vieux, doivent être abattus. Ailleurs, il serait indiqué de planter de jeunes plants. Le jardinier de votre connaissance sera heureux de vous conseiller et de répondre à votre appel pour faire ce travail de renouvellement ou de création.

Mais peut-être désireriez-vous vous-mêmes mettre la main à la pâte, par raison d'économie, ou parce que cela vous intéresse cependant vous ne savez pas très bien comment vous y prendre. Qu'à cela ne tienne. Je vais vous aider en vous indiquant comment j'ai moi-même œuvré avec bonheur dans ce domaine.

### Comment planter

Renseignez-vous tout d'abord chez un pépiniériste (il y en a plusieurs dans notre canton) qui vous fournira les arbres convenant le mieux à la région que vous habitez. Ceci est important car on ne peut pas planter n'importe quoi dans n'importe quelle terre.

Quand vous saurez quelles essences auront le plus de chances de prospérer dans votre propriété, vous préparerez le terrain.

Commencez par faire un trou d'un mètre de diamètre et de soixante centimètres de profondeur (davantage si la terre arable est profonde, moins si vous atteignez marne ou gravier). Mettez d'un côté la couche supérieure (mottes d'herbe) d'un autre la couche intermédiaire et d'un autre encore la couche profonde. Quand vous aurez atteint la profondeur désirée, lancez au fond du trou le premier tas (couche superficielle précédente) puis une partie du deuxième tas ; mettez ensuite du bon fumier bien fait (10 cm.) et sur le fumier une couche de terre du second tas (10 cm. également). Il est absolument indispensable que les racines du jeune arbre ne soient pas en contact avec le fumier.

Enfonchez un tuteur à 10 cm. du centre du trou, côté des vents dominants, un tuteur de la hauteur de l'arbre que vous planterez.

Il s'agit maintenant de fixer votre arbre en partant de ce principe qu'il doit être replacé dans des conditions comparables à celles où il se trouvait en pépinière. Il faut que le point de greffe, facilement repérable au bas de la tige, se trouve à quelques centimètres au-dessus du sol après tassement. Les plantations trop profondes, sauf en terrain sec, ont pour résultats une reprise difficile, puis le développement de racines au-dessus de la greffe.

Recouvrez alors à la main les racines de terre meuble. Lorsque celles-ci sont largement recouvertes un tassement léger se fait au pied. Toute la terre du trou a alors été remise en place, le troisième tas en dernier, formant un amoncellement plus haut que le terrain. Si l'opération a lieu par temps sec il est indiqué de verser un seul arrosoir d'eau au pied de l'arbre.

Dernière opération, attachez l'arbre au tuteur et entourez le tronc jusqu'à 60 cm. de haut d'un treillis afin d'empêcher les chats d'aller meurtrir la jeune écorce de leurs griffes.

L'époque de plantation des arbres fruitiers qui convient le mieux

dépend bien entendu des régions. A la montagne, il faudra effectuer ces travaux avant la neige ou le gel. Dans la plaine, on pourra attendre novembre, voire décembre.

A quelle distance planter les arbres ? Les hautes tiges seront plantées à 8 mètres l'une de l'autre. Les basses tiges à 5 mètres.

Veillez à planter un arbre à pépins là où se trouvait une arbrisseau et inversement.

Si vous ne pouvez pas planter tout de suite les arbres à leur arrivée, creusez un trou dans un coin abrité de votre jardin et recouvrez les racines de terre pour que celles-ci ne se dessèchent pas.

Encore un mot. Votre pépiniériste vous conseillera sûrement de planter des basses tiges qui produisent du fruit plus vite que les hautes tiges.

L'année qui suit la plantation, vous aurez peut-être la joie de voir fleurir un ou deux bourgeons à fruits déjà. Si c'est le cas, ne laissez qu'un ou deux fruits. Enlevez tous les autres qui prendraient trop de forces vives dont la plante aura besoin pour se développer rapidement et normalement. Et par la suite, confiez à un arboriculteur le soin de former vos jeunes arbres par la taille.

Jean DE LA HOTTE.

## L'Union centrale des producteurs suisses de lait et la décision du Conseil fédéral

BERNE. — L'Assemblée des délégués de l'Union centrale des producteurs suisses de lait, après avoir pris connaissance de la décision du Conseil fédéral du 14 octobre 1958 en matière de prix du lait, constate que bien que le prix de base reste inchangé, les producteurs recevront néanmoins, dès le 1er novembre 1958, 2 centimes de moins que jusqu'à maintenant par kg.-litre de lait. Lorsque le lait doit être transformé en beurre, il faut en retrancher encore une réduction de 0,3 à 0,6 centime par kg.-litre. En plus de cela, l'Union centrale doit verser une contribution aux pertes causées par la mise en valeur du fromage.

Malgré les bonnes récoltes rentrées généralement en 1958 — le résultat financier en sera sans aucun doute diminué par des difficultés de placement — la retenue prescrite sur le prix du lait représente une baisse du revenu agricole, alors que les frais de production continuent d'augmenter et que d'autres groupements économiques obtiennent de nouvelles améliorations de leur revenu.

L'Assemblée des délégués constate que les producteurs doivent fournir, au moyen des déductions susmentionnées, 20 à 25 millions de francs comme participation aux 95 millions de francs qui seront préalablement nécessaires pour réduire le prix des produits lai-

tiers en 1958-1959. Ce déficit n'est toutefois dû qu'en partie à la forte augmentation de la production laitière indigène durant l'hiver passé, production qui est restée constante depuis lors. La chute des prix sur les marchés étrangers et les importations toujours croissantes de produits laitiers concurrents meilleur marché contribuent tout autant à rendre indispensables les mesures extraordinaires de réduction des prix.

L'Assemblée des délégués proteste contre le retard dans l'application de mesures sélectives à l'égard des importations croissantes effectuées à vil prix, de lait condensé, de poudre de lait, de crème et de fromage, et ceci à un moment où le prix du lait doit être abaissé aux producteurs. Elle demande que des mesures officielles acceptables permettent de remédier efficacement à cette évolution déprimante pour le prix du lait.

### Pour surmonter la crise

L'Assemblée des délégués invite cependant les producteurs de lait à collaborer efficacement afin de surmonter la crise actuelle de l'économie laitière et, comme contribution personnelle :

- à limiter au minimum l'achat de concentrés, vu les importants stocks de fourrage de haute qualité (les contrôles laitiers accrus ne doivent pas conduire à une utilisation exagérée de concentrés) ;
- à renoncer à l'utilisation de succédanés du lait pour l'élevage et l'engraissement l'hiver prochain ;
- à profiter entièrement et au fur à mesure de la demande sur le marché du bétail de boucherie pour éliminer les animaux trop âgés et réduire les troupeaux trop nombreux ;
- à augmenter la consommation du lait et des produits laitiers dans leur propre ménage ;
- à soutenir la production de qualité en observant rigoureusement les prescriptions du règlement suisse de livraison du lait.

### Conférences et propagandes

L'Assemblée des délégués charge les fédérations et les sociétés d'instruire leurs membres au moyen de nombreux cours et de conférences sur la situation et les mesures qui s'imposent et de veiller à ce qu'elles s'en tiennent strictement aux prescriptions en matière de qualité.

L'Assemblée des délégués décide de créer un fonds de propagande alimenté pour le moment par une prestation des producteurs de 10 centimes par 100 kg. de lait commercial livré en 1958. Ces ressources serviront à étendre et à consolider la publicité dans le secteur laitier, par l'étude du marché, la propagande, la vulgarisation et l'amélioration de la qualité.

## L'Amérique s'attend le 4 novembre à un cuisant échec du parti républicain

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La querelle des modérés et des conservateurs au sein du parti républicain a déjà causé à ce dernier plusieurs échecs cuisants dans le passé. Il risque d'en causer d'autres. Par exemple, cette fois-ci, William Knowland est affaibli en Californie par la hargne et les coups bas que lui a prodigués son rival républicain Knight, ancien gouverneur de l'Etat. En Utah également, où règne la division républicaine, deux candidats se présentent contre un démocrate pour l'élection au poste de gouverneur, et ce dernier a ainsi toutes les chances de vaincre. Il semble cependant que l'aile modérée républicaine, qui avait jusqu'ici la haute main sur l'administration et le parti, et à qui l'Amérique devait justice, et doit encore, ce sentiment profond d'insécurité qui la tient depuis l'envol du premier « Spoutnik », il semble que cette aile modérée soit en perte de vitesse. Le départ de différentes personnalités, notamment celui de Sherman Adams, le redoutable et puissant con-

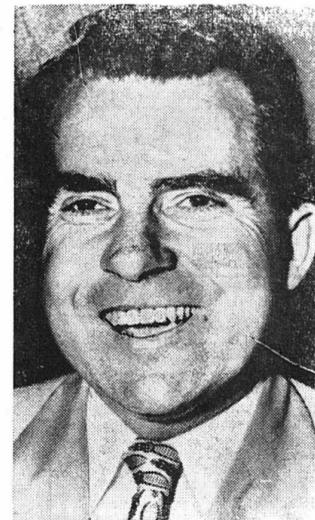
Il est significatif de constater également que le vice-président Nixon, vieux routier de la droite conservatrice qui flirtait volontiers avec les libéraux de gauche par pure démagogie, revient présentement à sa ligne traditionnelle. Le vice-président, qui sait sentir de quel côté souffle le vent, songe sans doute à 1960 où il sera vraisemblablement le candidat républicain à la présidence. En attendant, il déploie une vigueur extraordinaire en vue des élections du 4 novembre.

### Que se passe-t-il chez les démocrates ?

Victorieux le 4 novembre, assurés d'une confortable majorité dans les deux chambres du Congrès, les démocrates pourront mener la vie dure à l'administration Eisenhower. La relative instabilité actuelle et le manque d'esprit de décision du président augmentent. Ses deux dernières années à la Maison-Blanche seront pour Eisenhower les plus dures de sa carrière présidentielle. Toutefois, tous les démocrates n'envisagent pas l'avenir avec la plus illimitée des confiances. Il est même comique de penser que le leader de la majorité démocrate du Sénat, Lyndon Johnson, et le speaker de la Chambre des représentants, Sam Rayburn, également démocrate, craignent une victoire trop étendue de leur parti aux élections qui viennent, car une telle victoire signifierait un apport notable de « gauchisants » du Nord, lequel apport briserait le fragile équilibre actuel du parti au Congrès.

Or, le parti démocrate est déjà menacé de scission pour 1960, puisque le bloc sudiste s'apprête à lancer en piste son propre candidat pour la bataille présidentielle. Le Sud, à moins d'un suicide politique, ne peut renoncer à la ségrégation. Le Nord et l'Ouest démocrates, s'ils veulent éviter de perdre la face et une substantielle clientèle de couleur, se doivent de limiter pour l'intégration raciale. Le parti se trouve de la sorte divisé, et son équilibre apparent n'a pu être maintenu que par mille tours d'adresse. Ces tours de main ne seront plus suffisants pour éviter la cassure qui se prépare. C'est pourquoi, et en dépit des cuisants échecs qui les attendent le 4 novembre, les républicains gardent le ferme espoir de se repêcher en 1960 et de conserver la Maison-Blanche dans deux ans.

F. HOFSTETTER.



M. Richard Nixon, vice-président des Etats-Unis

seiller de la Maison-Blanche qui usait de son pouvoir extrêmement étendu pour patronner et favoriser précisément cette aile modérée, permet de prévoir un retour en force de l'élément conservateur.

### Campagne d'éducation féminine à Ankara

## Le code de la femme turque

Plusieurs journaux d'Ankara viennent d'entamer une campagne d'éducation psychologique à l'intention des femmes turques. Voici quelques-uns des conseils qui leur sont adressés :

— Pense, Fatima, que l'eau est un cadeau de Dieu ; ne te baigne pas dans le parfum en faisant ta toilette, car il faut te rappeler que l'homme moderne n'a pas les nerfs très forts.

— Parle peu : avant d'ouvrir tes lèvres qui sont comme des pétales de rose, réfléchis à ce que tu vas dire. Ta bouche en sera plus belle. — Sois ponctuelle : quand tu te

rends à un rendez-vous, quitte ta maison assez tôt pour ne pas courir comme un chameau afin d'arriver à temps.

— Si tu ignores quelque chose, avoue-le courageusement : les hommes t'en estimeront davantage.

— Quand tu es au bureau, dans le train, dans la rue, au cinéma ou au théâtre, Fatima, ne crois pas que le cœur des hommes s'enflamme à ta seule vue. Apprends la modestie, la discrétion et la réserve, utiles aux femmes modernes désireuses de plaire comme aux coquettes d'autrefois.

F. HOFSTETTER.

## COUPS DE CISEAUX

### L'enterrement du « P-16 »

Les conclusions du juge d'instruction dans l'affaire du « P-16 » auxquelles s'est rallié le Conseil fédéral, ont provoqué, dans l'opinion publique, une émotion justifiée. Ainsi personne n'est responsable. Et pourtant certaines des accusations portées à l'époque au parlement par le conseiller fédéral Chaudet, étaient formelles. Le rapport du juge, tout en ne pouvant le passer sous silence, ne décore pas et cherche visiblement à noyer le poisson. M. E. Perron, dans la Suisse, s'indigne dès lors justement :

Tout cela, qui avait fort impressionné le parlement et l'opinion publique, s'est dissipé en nuées. Tout ce que le communiqué final dit à ce sujet, c'est ceci : « L'idée que le fabricant se faisait de l'importance des prescriptions de construction que le contrat s'obligeait d'appliquer ne correspondait pas en tout point aux exigences actuelles. Même si le fait d'omettre ou de différer des essais en vol du système de pilotage de secours et de n'avoir pas suffisamment songé, en examinant le modèle et en contrôlant le fonctionnement du système de pilotage, aux défaillances possibles des organes ne constitue pas une faute grave, il montre cependant que le fabricant a failli à son devoir de diligence. »

En juin, le fabricant avait outrepassé à des prescriptions formelles, maintenant il ne s'est plus fait que des « idées » inadéquates aux exigences actuelles. En juin, ses agissements étaient impardonables, maintenant on ne lui reproche plus qu'un manque de « diligence ». Ces « nuances » sont fortes. Elles sont encore soulignées par une phrase du rapport d'expertise où, en contradiction avec tout ce que l'on nous affirmait en juin, on signale que « le fabricant a procédé à des essais nombreux et étendus allant, sur plus d'un autre point, au-delà des exigences des prescriptions de construction ».

Bref, « il n'est guère possible d'établir un rapport de causalité suffisamment sûr entre les défauts d'expérimentation constatés et l'accident lui-même ». Voilà la conclusion du juge d'instruction. Voilà la phrase-clé de son rapport que le Conseil fédéral approuve après avoir approuvé la phrase-clé de l'exposé de M. Chaudet, en juin : « L'in-

dépendance totale du dispositif principal et du dispositif de secours, exigée par les prescriptions, n'était pas réalisée ».

La seule question qui devait être trébuchée au clair, celle que posait M. Chaudet en formulant cette accusation — parce qu'un dispositif de sécurité lié par des conduites communes au dispositif principal n'a, en fait, aucune utilité quelconque, ce dont le « P-16 » et son pilote fournissent la preuve — n'a pas été résolue. Il y a eu désobéissance, semble-t-il, à des ordres sans équivoque mais nul n'encourt la moindre responsabilité. Se satisfasse qui veut d'une telle solution de l'affaire des « P-16 »...

Ajoutons que, si un simple « pékin » en avait pris à son aise à l'égard des prescriptions fédérales autant que la fabrique d'Allenrhein, il est peu probable qu'il eût pu esquiver ses responsabilités. Et du moment que c'est le brave peuple suisse qui « casque » les 32 millions perdus, alors il n'y a guère à se gêner !

**KAFA**

et la douleur s'en va

en vente dans les pharmacies et drogueries

## COURRIER DES ABONNÉS ENTRE NOUS VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

ASCENDANTS (Vieux notaire). — Un ouvrage autorisé donne cette définition de la ligne directe : ligne directe, suite des degrés de parenté entre des personnes qui descendent l'une de l'autre : héritier direct, héritier non collatéral. Par exemple : les Bourbons d'Espagne sont les descendants directs de Louis XIV ; les Orléans peuvent être considérés comme héritiers collatéraux de Louis XIV, parce qu'ils descendent du frère de celui-ci. En effet, un ascendant ou un descendant direct n'est qu'en ligne directe ; ou alors on dit : héritier collatéral. C'est probablement par souci de clarté absolue des termes que l'on dit : ascendant ou descendant direct.

MERCI aux aimables lectrice et lecteurs de ce courrier qui m'ont envoyé ou offert les paroles allemandes du cantique « Nearer to Thee ». Dans le même ordre d'idées, Mme S. S. serait heureuse, elle, d'obtenir les paroles, en français, de la berceuse bien connue en langue allemande et qui débute ainsi : « Guten Abend - Gute Nacht - Mit Rosen bedacht ». Elle remercie d'avance ses aimables informateurs. Ces derniers peuvent envoyer au soussigné ces renseignements-là, qu'il transmettra.

LES GÉMONIES (Marie). — Il en est de cette expression comme de bien d'autres, que nous employons beaucoup, sans les connaître réellement. Les gémonies ne

sont pas, comme vous pensez, des puissances aussi néfastes que mystérieuses, mais simplement des escaliers. Du latin scalae gemoniae, ce terme désignait les escaliers des gémissements, c'est-à-dire les marches descendant du Mont Capitolin à Rome, et sur lesquelles on exposait les corps des prisonniers suppliciés avant de les jeter dans le Tibre.

RANZ DES VACHES (Frigo). — Après nombre de recherches, j'ai trouvé, dans le journal de la Société fédérale de chant, ce que vous désirez savoir de l'origine du chant si connu : le « Ranz des vaches ». A l'origine, dit M. Piccard, organisateur de la cathédrale de Saint-Nicolas (Fribourg), c'était un air sans paroles, joué sur le cor des Alpes, sur la cornemuse ou la flûte. Ainsi, la fameuse interdiction de jouer le « Ranz des vaches » parmi les soldats suisses à l'étranger, était conçue en ces termes : « Il est sévèrement interdit de faire entendre cette mélodie en la « sifflant » ou en la « jouant » sur des flûtes. » Il existe bien des variantes à ce chant, auquel des paroles diverses furent ajoutées. Des écrivains tels que le doyen Bridel, Victor Tissot, ont recueilli ces paroles, chantées aujourd'hui avec la même ferveur que celle qu'y mettaient nos aïeux. Le mot « ranz », qui vient de France, devrait donc s'écrire « rang » ; ce terme dérive de l'allemand « ring », c'est-à-dire coterie, cercle. Quant au terme « Liauba », donné aux vaches par les jeunes bouviers, il pourrait fort bien être dérivé de « Liebe ». — Dernier renseignement plus tard.

ORTHOGRAPHE (Vallon). — Vous avez remarqué à diverses reprises, dans vos lectures de journaux, les termes différents de ministre résident et de ministre résident ; y a-t-il faute d'orthographe ? demandez-vous. Nous ne le pensons pas, les deux expressions étant en usage, mais pour des fonctions différentes. Le ministre résident participe en principe aux conseils du gouvernement, mais en est détaché provisoirement, tout en restant étroitement solidaire du gouvernement, et « résident » dans telle ou telle contrée, pour un laps de temps donné. Un ministre-résident — et le terme ministre a ici son sens diplomatique — est un haut fonctionnaire représentant la France dans un pays encore ou naguère sous le protectorat français ; sans doute pensez-vous ici au Maroc ou à la

Tunisie ? — Je répondrai dans un autre courrier à la dernière question.

SIEGES ANCIENS (Ignorant). — Une chronique des meubles de style mentionne que « les pieds d'un siège ancien doivent être sains, et que les pieds entés, c'est-à-dire les bouts de pieds refaits, enlèvent environ 30 % de la valeur d'un siège ». En outre, les piqûres de vers ne sont pas forcément une preuve d'authenticité.

REICH (Perplexité). — S'il y eut le troisième Reich allemand (Hitler), il y eut évidemment deux précédents : le 1er Reich, ou Saint-Empire romain germanique depuis Charlemagne jusqu'à sa chute au temps de Napoléon. Le 2me Reich fut l'Empire de Bismarck, de 1871 à 1918. — Veuillez attendre un peu les réponses à vos autres demandes.

LA PLUME D'OIE.

## STYLO A BILLE CARAN D'ACHE



PRECIS COMME UN CHRONOMETRE SUISSE

Usiné au millième de mm. Même après plusieurs années, son mécanisme fonctionne à la perfection. Admis par les banques, il assure une écriture indélébile et onctueuse. Cartouche particulièrement économique.

Fr. 5.50, 7.50, 8.75, mais il vaut davantage !

## RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —

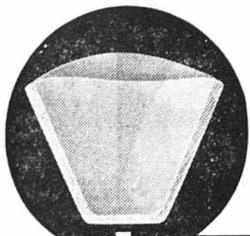
et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne sont pas digérés pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé ! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'attend pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végetales, douces, elles font couler la bile. Exigez les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE. Fr. 2.35.

**Où va Emile ?**

...il est allé acheter un paquet de ces fameuses cigarettes BASTOS qui ne coûtent que 80 centimes les 20 pièces avec ou sans filtre ! (A suivre)

### 50 cornets-filtres -.90



(les excellents cornets «Kafino»!)  
Convient également pour les autres filtres à café

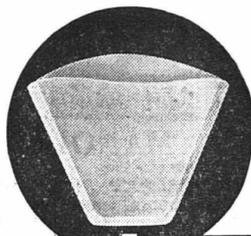
**Vous économisez à chaque achat!**



Filtre à café Kafino en porcelaine  
**3.75**

**MIGROS**

### 50 cornets-filtres -.90



(les excellents cornets «Kafino»!)  
Convient également pour les autres filtres à café

**Vous économisez à chaque achat!**



Filtre à café Kafino en porcelaine  
**3.75**

**MIGROS**

### 50 cornets-filtres -.90



(les excellents cornets «Kafino»!)  
Convient également pour les autres filtres à café

**Vous économisez à chaque achat!**



Filtre à café Kafino en porcelaine  
**3.75**

**MIGROS**

CONTRE LE FROID!  
**Bouillottes en caoutchouc**  
très grand choix

Pharmacie-droguerie **F. TRIPET** Neuchâtel  
Tél. 5 45 44

5 % timbres-escompte

**PARQUET SOL**  
Philippin & Rognon - Neuchâtel

Tous les parquets et revêtements plastiques

Réparation - Ponçage - Remise à neuf  
Imprégnation de tous les sols et parquets  
Revêtement plastique SANS JOINTS pour sols cimentés

Pierre-à-Mazel 56 - Tél. (038) 5 52 64

**Vos dettes** sont-elles un poids trop lourd pour votre budget? Adressez-vous à nous en toute confiance, nous voulons vous aider (timbre réponse) A. Bovet, gestion de dettes, Bâle 5, case 138-28.

Réparations, nettoyages  
de tous tapis PERSES et autres, Georges CAVIN, rue de l'Immobilier No 12. Tél. 5 49 48.

**IBM**  
World Trade Corporation, New York

**EMPRUNT 4% de 1958 de francs suisses 50 000 000.-**

Prix d'émission: 100 ½ net Rendement: 4 % net

Modalités de l'emprunt

Intérêt: 4 % l'an; coupons annuels au 15 novembre.

Coupons: Obligations au porteur de Fr. s. 1000.— nom.

Durée et remboursement: L'emprunt est remboursable le 15 novembre 1973 au pair. La société se réserve cependant la faculté de rembourser par anticipation tout ou partie de l'emprunt le 15 novembre 1968 ou à chaque échéance de coupons aux pourcentages suivants:

102 %	en cas de remboursement au 15 novembre	1968
101 ½ %	» » » » »	15 » 1969
101 %	» » » » »	15 » 1970
100 ½ %	» » » » »	15 » 1971
100 %	» » » » »	15 » 1972

plus les intérêts courus.

Service de l'emprunt: Le capital et les intérêts sont payables, sans frais, en francs suisses libres, en dehors de tout accord de paiement ou de clearing.

Impôts: Le droit de timbre suisse sur titres et l'impôt suisse sur les coupons seront acquittés par IBM World Trade Corporation. Selon la loi suisse actuellement en vigueur, les intérêts ne sont pas soumis à l'impôt anticipé.

Cotation: aux bourses de Bâle, Zurich, Genève, Lausanne et Berne.

Délai de souscription: **29 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 1958, A MIDI.**

Des prospectus et bulletins de souscription peuvent être obtenus auprès des banques.

Société de Banque Suisse  
Union de Banques Suisses  
Banque Populaire Suisse  
A. Sarasin & Cie

Crédit Suisse  
Société Anonyme Leu & Cie  
Groupement des Banquiers Privés Genevois  
Société Privée de Banque et de Gérance

**Hourra! OMO nouveau est là!**

Maintenant meilleur pour tremper 2 heures suffisent

Maintenant extra pour prélaver dans chaque machine

Un avantage sensationnel! Dorénavant il n'est plus indispensable de mettre tremper le linge la veille. Le nouvel OMO vous épargne bien des peines et beaucoup de temps. Grâce à la mousse active d'OMO, la saleté la plus tenace est extraite des tissus et des fibres en un temps record. Oui, OMO vous facilite le travail, il vous aide à rendre propres les cols de chemises même très sales et le linge de cuisine taché. Aujourd'hui plus que jamais:

Avec OMO trempé est à moitié lavé

2 heures suffisent

Fr. -.65

Enfin! le produit à prélaver idéal pour votre machine! La mousse active d'OMO extrait avec une rapidité étonnante et le maximum de ménagement toute la saleté de votre linge. Que vous ayez une machine automatique ou semi-automatique, que l'eau soit dure ou douce, peu importe, car maintenant le nouvel OMO est insurpassable dans n'importe quelle eau, quelle que soit la méthode de lavage.

OMO, idéal pour prélaver dans chaque machine

Pour votre prochaine lessive OMO nouveau

**VOLTA**

Quelle différence énorme entre un aspirateur et le plus moderne des aspirateurs suédois VOLTA - ultra-pénétrant. VOLTA de renommée mondiale. Un appareil de grande capacité avec une force d'aspiration inégalée jusqu'ici (Vacuum moyen de 1500 mm à la colonne d'eau). Même le choix des accessoires est étudié.

VOLTA U 121 ultra-pénétrant, fr. 425.—  
VOLTA U 119 petit modèle, fr. 297.—

Démonstration gratuite à votre domicile. Prospectus, conseils et vente par les électriciens spécialisés.

Représentation générale et Service: Walter Widmann S.A., Zurich 1, Löwenstr. 20, Tél. (051) 27 39 96/27 17 04

**Elexa** CONCESSIONNAIRE **VOLTA**

NEUCHÂTEL  
Rue du Seyon 10 - Tél. 5 45 21

Les appareils **VOLTA** sont en stock et livrables tout de suite par **Vuillomenet & C<sup>o</sup>.S.A. ELECTRIQUES**  
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL  
TÉL 5 17 12 GRAND RUE 4

### Restaurant

Caviar Malossol  
Huîtres Impériales 000  
Moules à la Merinière  
Homard à la Périgonnaise  
Homard Thermidor ou flambé Beaulac  
Perdreau à la Vigneronne  
Faisan en Volière  
et tous les autres produits de la chasse

Neuchâtel, ☎ (038) 5 88 22



UNE ÉTOILE  
au ciel gastronomique neuchâtelois

### le gâteau au beurre

Une spécialité sur commande  
Tél. 6 91 48




### PIANOS neufs et d'occasion

selon le mode de « location - vente »  
— pas d'engagement d'achat  
Conditions très intéressantes  
RENSEIGNEMENTS CHEZ



### HUG & C<sup>ie</sup>, musique, NEUCHÂTEL

### LA SOCIÉTÉ DES SALLES DE CONFÉRENCES

rappelle aux sociétés, orchestres, groupements artistiques, littéraires, scientifiques, etc., que sa **GRANDE SALLE** modernisée, confortable, équipée de haut-parleurs, d'un grand écran, est à leur disposition.

Nombre de places assises avec les galeries : plus de 700.

On peut aussi louer le parterre.  
Tarif de location intéressant.

Prière de s'adresser au bureau de l'ADEN, place Numa-Droz 1, ou pour arrangements spéciaux à l'administrateur de la société, rue Bachelin 9.

### BULLETIN D'ABONNEMENT A LA Feuille d'avis de Neuchâtel

Le soussigné s'abonne dès ce jour jusqu'à

**31 décembre 1958 . . Fr. 6.50**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

\* Le paiement sera effectué à votre compte postal IV 178.

\* Veuillez prélever la somme ci-dessus par remboursement postal. (Biffer ce qui ne convient pas)

Adresser le présent bulletin sous enveloppe affranchie de 5 ct. à

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », Neuchâtel

### DANS VOTRE JARDIN

c'est maintenant que l'on prépare le printemps

**J. GACOND**  
architecte-paysagiste  
Tél. 8 31 93 ou 5 48 45

CRÉATIONS, ENTRETIEN, TRANSFORMATIONS

### PRÊTS

Service de prêts S. A.

Lucinge 6, Lausanne  
Tél. (021) 23 62 77.

### Restaurant des Vieux-Prés

Tél. 7 15 46

Menus sur commande  
Bonne cave  
Salle pour sociétés

### TRICOT

à la machine, travail soigné, échantillons de laine à disposition. Tél. 8 27 20.

### Ressemelages

Travail parfait toujours chez

### REBETEZ

BOTTIER  
Chavannes 13  
Neuchâtel

### PRÊTS

BANQUE EXEL  
NEUCHÂTEL

Avenue Rousseau 5

### Elimination de la CELLULITE

par traitement combiné  
MARIANNE BOURQUIN  
ESTHÉTICIENNE DIPLOMÉE

Saars 2 Tél. 5 64 31

### QUELLE MAISON

traitant avec la clientèle particulière, ainsi que fabriques, hôpitaux, communes, s'adjoindrait articles de première qualité. — Ecrire sous chiffres S. C. 4434 au bureau de la Feuille d'avis.

### VILLAS WEEK-END ACTIVA

Neuchâtel  
IMMEUBLES Neuchâtel Tél. (038) 5 51 68  
TRANSFORMATIONS

CRÉE - CONSTRUIT - TRANSFORME  
Demandez-nous un projet

### Concours d'affiches SGA/AGP

L'exposition, à Genève, Neuchâtel et Lausanne, des travaux primés lors du concours d'affiches organisé par la Société générale d'affichage et l'Association des graphistes professionnels a reçu du public un accueil très sympathique 523 personnes ont répondu à notre appel en donnant leur appréciation sur la qualité des projets présentés. Malheureusement, 142 bulletins ne répondant pas aux conditions de cette consultation publique ont dû être annulés.

Un prix de Fr. 50.— récompense les auteurs des six réponses les plus proches du nombre total de bulletins valables (381); ce sont : Mlles Marie-Claire Simon, Paris 14me (384); Jeanne Leisenheimer, Genève (376); MM. Michel Guibert, Genève (372); Emile Hummel, Genève (395); Jean-François Bettenmann, Neuchâtel (395); Bruno Monguzzi, Genève-Carouge (398).

Nous félicitons ces heureux gagnants et remercions tous les participants de leur utile concours.



### LE VIEUX MANOIR

Hôtel - Restaurant - Bar  
MEYRIEZ-MORAT

Tél. (037) 7 12 83 - HANS BUOL, propriétaire  
Idéal pour vos dîners d'affaires, de famille, conférences, banquets, week-end, etc.  
Cuisine, cadre et situation uniques!  
Au bar, joue tous les soirs, le fameux pianiste et chanteur  
Willy Brameshuber, de Vienne

### LE BUREAU

Ed. CALAME, architecte

sera fermé pour cause de déménagement les jeudi 30 et vendredi 31.  
Nouvelle adresse dès le 1er novembre :  
**6, passage Max-Meuron**



### BIOS

Faites contrôler vos pieds !  
JEUDI 30 OCTOBRE de 9 h. à 18 h.

un spécialiste BIOS se tient ce jour à votre disposition. **UNE EMPREINTE EST GRATUITE**; elle vous permet de vous rendre compte de l'état actuel de vos pieds. N'attendez pas qu'il soit trop tard et profitez de l'occasion qui vous est offerte de prévenir vos pieds de futurs dommages. Le ressort-plantaire-BIOS est construit pour vous procurer un soulagement tel que vous ne pourriez plus vous en passer.

Des supports en matière plastique  
**Nouveauté**

CHAUSSURES  
**J. Kurth**  
S.A.  
3, rue du Seyon, Neuchâtel

### Voyage à vide

avec démenageuse en direction de Lausanne, le 31 octobre. E. Werffel, transports de meubles, Weiningen (ZH). Téléphone (051) 98 93 66.

Jeune dame, propre, s'occuperait  
**d'enfants toute la journée**

Mme H. Messerli, Charmettes 13, Neuchâtel.



Machine à écrire à louer depuis Fr. 15.— par mois

**Reymond**  
NEUCHÂTEL  
Rue Saint-Honoré 9

### PRÊTS

Banque Courvoisier & Cie

Fg de l'Hôpital 21  
NEUCHÂTEL  
Tél. (038) 5 12 07

### Au Bouquineur

Bibliothèque circulante

Location de romans en tous genres  
Ouvert tous les jours  
**Saint-Maurice 2**  
1er étage

### REPASSAGE

Mesdames, je me recommande pour repasser votre linge chez moi; travail soigné. Tél. 8 18 94.



### CHEFS D'ENTREPRISE, COMMERÇANTS

L'incendie entraîne  
**PERTE DE TEMPS**  
— reconstruction  
— renouvellement stocks  
— remplacement machines.

### CLAIRVOYANCE

**PERTE D'ARGENT**  
— frais généraux et salaires en cours  
— bénéfice commercial compromis  
— indemnités pour non-exécution de commandes.

### PRÉVOYANCE

L'assurance **CHOMAGE - INCENDIE** vous garantit toutes ces pertes moyennant une prime modique.

**A. CARDINAUX**  
agence générale d'assurances  
Neuchâtel / Le Chaux-de-Fonds

### NEUCHÂTEL - 29 OCTOBRE

### Exposition et salon culinaires

CASINO DE LA ROTONDE  
de 15 à 21 heures, sous le patronage de la



Dès 22 heures  
**Grande SOIRÉE** publique  
Orchestre - Danse - Attractions  
Formidable  
**BUFFET FROID**  
Dégustation des plats de l'exposition présentés par les meilleurs chefs de la région

### Hôtel BELLEVUE, Auvernier

EUGENE HOTZ  
informe sa fidèle clientèle que son établissement sera

### FERMÉ

du 29 octobre au 29 novembre

### THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

Conservatoire de musique de Neuchâtel  
Vendredi 31 octobre, à 20 h. 30

### Spectacle de Danse classique

par les élèves de la classe **ACHILLE MARKOW**  
Au piano : Annie Defflasse  
Piano de concert **PLEYEL** de la maison HUG & C<sup>ie</sup>  
Prix des places de Fr. 3.40 à 6.75

**Location : agence Strübin, librairie Reymond, tél. 5 44 66**

### M. CLAUDE ROULET

chargé de cours à la Faculté des lettres

donnera à l'Université, dès lundi 3 novembre, à 17 h. 15, salle 49 (premier étage), un cours public d'esthétique littéraire, sur ce sujet :

### L'EXPÉRIENCE LITTÉRAIRE

(Prière de s'inscrire au secrétariat)

DEMAIN JEUDI «**Au Friand**»  
sous les Arcades  
**DÉGUSTATION des jus de légumes BIOTTA**



### DEMAIN LE PONT DE LA RIVIERE KWAI

AU CINÉMA PALACE

VITA-FILM

### Challenge MARVIN

Patinoire des Mélèzes  
LA CHAUX-DE-FONDS

Samedi 1er novembre 18 h. 30 **La Chaux-de-Fonds - ACBB Paris**  
avec R. Delnon, Pfister, Townsend avec ses Canadiens dont Laliberté

20 h. 45 **Young Sprinters - GGIK (Suède)**  
au grand complet, avec Martini 1re division, plusieurs fois champion de Suède

Dimanche 2 novembre 14 h. **FINALE DES PERDANTS**  
16 h. 30 **FINALE DES GAGNANTS**

PRIX D'ENTRÉE : ADULTES : Bilet donnant droit à l'entrée pour les deux jours, Fr. 5.—. Samedi, Fr. 3.50; seulement second match, Fr. 2.50. Dimanche, Fr. 3.50. — ETUDIANTS ET MILITAIRES : Fr. 1.50 par jour. — ENFANTS : Fr. 0.50 par jour. — MEMBRES dames, actifs et passifs, Fr. 1.— par jour; membres juniors et supporters, entrée libre. — PESAGES ASSIS, supplément, Fr. 1.— par jour. — TERRASSE supplément, Fr. —50 par jour. — LOCATION : A la Chaux-de-Fonds, Mme Maréchal, tabacs, Léopold-Robert 59, tél. 2 15 74; à Neuchâtel, Magasin de cigares Pattus, rue Saint-Honoré. — ATTENTION ! La patinoire sera fermée samedi, à 16 heures; dimanche, ouverture le matin et le soir.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

LE DISCOURS DU TRÔNE
La reine Elizabeth voyagera beaucoup

Elle se rendra successivement au Canada, au Ghana, en Gambie et en Sierra-Leone

LONDRES, 28 (A.F.P.) — Dans le discours du trône prononcé mardi matin à la Chambre des lords, la reine Elizabeth a annoncé une série de voyages qu'elle fera avec le duc d'Edimbourg dans les pays du Commonwealth.

Elle se rendra, a-t-elle dit, au Canada l'été prochain, au Ghana en automne, ainsi qu'en Gambie et en Sierra Leone. Après avoir fait allusion à la récente conférence économique de Montréal et annoncé de nouvelles mesures législatives pour permettre une aide financière aux colonies, le discours du trône mentionne la situation à Chypre. «Le gouvernement britannique persévérera dans ses efforts pour arriver à un règlement assurant la tranquillité et le progrès dans l'île.»

Passant à la politique étrangère, la reine s'est félicitée de la prochaine visite au mois de mai du shah de Perse en Grande-Bretagne. Après avoir répété que le gouvernement britannique apportera son soutien aux Nations Unies, à l'O.T.A.N. et autres pactes régionaux, le discours du trône affirme que «le gouvernement britannique coopérera avec les Nations Unies et les pays du Moyen-Orient dans tous les mesures destinées à diminuer la tension internationale dans cette région.»

Passant à la politique intérieure et aux questions économiques, le discours du trône a exprimé «la résolution du gouvernement britannique de défendre la valeur de la livre sur le marché intérieur et à l'étranger, ainsi qu'un niveau élevé et stable d'emploi de la main-d'œuvre.» «En coopération avec le Commonwealth, le gouvernement britannique, a ajouté la reine, cherchera à accroître le commerce anglais dans le monde et en Europe par la création d'une zone de libre échange.»

En terminant le programme législatif du gouvernement MacMillan, le discours du trône a annoncé que le gouvernement continuera à défendre les intérêts des pêcheurs britanniques et qu'il soutient à l'ONU l'idée de la convocation d'une seconde conférence mondiale sur le droit maritime international. D'autre part, le discours annonce une refonte et une amélioration du système de retraite obligatoire destiné à augmenter légèrement la «retraite des vieux», une réforme de l'enseignement secondaire, technique et supérieure, une réforme pénale et l'introduction de mesures destinées à faciliter l'accès à la propriété. Terminant, la reine a fait une brève allusion au fait que pour la première fois la cérémonie traditionnelle et somptueuse de l'ouverture du parlement était télévisée.

Discours violent de M. Gaitskell aux Communes

LONDRES, 28 (Reuter). — Le chef de l'opposition travailliste, M. Gaitskell, intervenant dans le débat qui...



A la Chambre des lords, la reine Elizabeth II a donné lecture du discours du trône qui ouvre la session du parlement britannique.

s'est institué mardi aux Communes, a critiqué violemment la politique du Moyen-Orient du gouvernement, telle qu'elle a été exposée dans le discours du trône lu par la reine Elizabeth à l'ouverture de la session parlementaire. Parlant de la politique britannique à Chypre, l'orateur a déclaré qu'il regretait vivement que le gouvernement ne se soit pas rallié à la proposition de l'archevêque Makarios en faveur de l'octroi d'un statut d'indépendance pour Chypre avec la garantie des Nations Unies.

M. MacMillan, premier ministre, est alors intervenu dans le débat en exprimant l'espoir que la décision de la Grèce de ne pas participer à une conférence de la table ronde ne soit pas définitive.

Le prix Nobel de physique à trois savants russes

STOCKHOLM, 28 (A.F.P.). — L'Académie royale des sciences de Suède, constituant le jury du prix Nobel de physique, a désigné comme lauréats 1958 pour le prix de physique les savants P.-A. Tcherenkov, I.-E. Tamm et I.-M. Frank, tous trois originaires d'U.R.S.S.

Tcherenkov, docteur en sciences depuis 1940, travaille à l'institut de physique de l'Académie soviétique des sciences. Il occupe depuis 1946 le poste de chef de laboratoire.

Frank est né en 1908 et travaille au même institut depuis 1934. Il est également professeur à l'Université de Moscou depuis 1944.

Tamm est né en 1895. Académicien depuis 1933, il travaille à l'institut depuis 1934. Professeur à l'Université de Moscou depuis 1924, Tamm a reçu le prix Staline et l'Ordre de Lénine. Ces trois savants ont reçu le prix Nobel pour la découverte et l'interprétation de l'effet Tcherenkov - Vavilov qui appartient au domaine de la physique nucléaire.

Un Anglais, lauréat du prix de chimie

(Reuter) Le prix Nobel de chimie a été attribué au savant britannique F. Sanger, de Cambridge, qui a étudié la composition de la molécule d'insuline.

Né en 1918, Sanger fit son doctorat en sciences en 1943 à l'Université de Cambridge et effectua pratiquement toutes ses recherches dans le laboratoire de biochimie de cette université. Depuis 1951, il fait partie du Conseil britannique des recherches médicales. Les trois savants soviétiques se partagentont 214.559 couronnes suédoises.

Toujours le rock and roll

HAMBURG, 28 (D.P.A.). — Vingt-quatre heures à peine après le tsunami que déclencha à Berlin le roi du rock and roll, l'Américain Bill Haley, la jeunesse de Hambourg, prise d'enthousiasme frénétique pour ce genre de spectacle, est «sortie de ses gongs» et a provoqué un boucan indescriptible autour et dans la salle où se produisait l'artiste américain. Ce dernier, après 35 minutes de spectacle, dut interrompre ses productions, les spectateurs ayant renversé la scène et mis la salle sens dessus dessous. La police dut intervenir. Les vitres furent brisées. Les dégâts sont évalués à quelque 20.000 marks.

FRANCE

Les négociations sur la zone de libre-échange au point mort

PARIS, 28 (Reuter). — Après des discussions assez vives, les négociations de Paris sur la zone de libre-échange en sont arrivées à un point mort.

M. Maudling, représentant de la Grande-Bretagne, a suggéré mardi que le problème passe des mains des experts à celles de son comité de ministres «qui aurait la volonté et l'autorité nécessaires pour lui trouver une solution». Mais le représentant de la France a été d'avis que les experts ont encore un grand rôle à jouer. M. Maudling a rejeté cette proposition de même qu'un compromis avancé par l'Allemagne selon lequel le comité Maudling conférerait son travail sur les propositions des experts du marché commun et consulterait, avant de prendre une décision, les experts de l'O.E.C.E.

Aucune entente n'ayant pu être réalisée, M. Maudling a ajourné la séance et a demandé à la France et à ses cinq partenaires du marché commun de reconsidérer leur attitude.

ÉTATS-UNIS

M. Dulles : « Les chances de succès à Genève ont diminué »

WASHINGTON, 28 (A.F.P.). — Le secrétaire d'Etat Dulles a déclaré mardi à sa conférence de presse que l'Union soviétique a donné une nouvelle preuve de son manque de sincérité concernant les essais d'armes nucléaires en annonçant qu'elle poursuivait ses essais après le 31 octobre.

Si l'Union soviétique procédait à des essais nucléaires après le 31 octobre, les Etats-Unis envisageraient de reprendre leurs propres expériences. Toutefois, les négociations pour la suspension des essais se poursuivraient à Genève, a ajouté M. Dulles.

Le secrétaire d'Etat a exprimé l'espoir que l'Union soviétique reviendrait sur sa décision à ce sujet, mais elle tente maintenant de se soustraire à son offre originale de suspension des essais sans porter préjudice à sa position dans le domaine de la propagande.

Un chalet détruit par le feu à Versoix

Un incendie accidentel a complètement consumé, mardi soir, un chalet de 5 pièces situé en plein champ sur le territoire de la commune de Versoix. Le feu a été mis par une étincelle provenant d'un tas de déchets que l'on avait volontairement allumé afin de les détruire.

Nouvelle explosion dans une mine

SUMMERSVILLE (Virginie occidentale), 29 (A.F.P.). — Pour la seconde fois en deux jours, une catastrophe minière s'est produite aux Etats-Unis : 17 mineurs ont été bloqués mardi dans une galerie de la mine de charbon de Burton, près de Summersville, à la suite d'une explosion. Quatre mineurs ont été retrouvés vivants, mais n'ont pas encore été sortis de la galerie. Les autorités qui dirigent les équipes de secours pensent qu'au moins trois autres sont sains et saufs.

Pasternak exclu de l'Union des écrivains soviétiques

MOSCOU, 28 (Reuter). — Boris Pasternak, lauréat du prix Nobel de littérature, a été exclu de l'Union des écrivains soviétiques et déchu de son titre d'écrivain de la République soviétique fédérative russe.

La décision est basée sur le fait que l'activité de Pasternak n'est pas compatible avec le nom d'écrivain soviétique. Elle a été prise en regard à son cas politique et moral, à sa trahison à l'égard du peuple soviétique, de la cause du socialisme, de la paix et du progrès et pour avoir été payé par un prix Nobel pour intensifier la guerre froide.

Les ennuis commencent

Pasternak perd donc toutes les prérogatives que confère la carte de membre de l'Union et devra désormais justifier d'un emploi précis et permanent, obligation dont sont dispensés les écrivains soviétiques qui ont le privilège de pouvoir travailler chez eux.

Il touchera ses droits d'auteur, mais ne recevra plus de rétribution mensuelle versée par l'Union à ses membres. Il conserve cependant son droit à la jouissance de la «datcha» qu'il occupe actuellement aux environs de Moscou.

La «Gazette littéraire», organe de l'Union des écrivains soviétiques, a déclaré hier :

«Tous les participants à la séance au cours de laquelle a été décidée l'exclusion de Boris Pasternak ont condamné le comportement de l'Union de Pasternak et rejeté avec indignation toutes les tentatives de nos ennemis de présenter cet émigré de l'intérieur comme un écrivain soviétique.»

Toutefois, Pasternak peut être réintégré dans l'Union, estime-t-on à Moscou. Il doit pour cela accomplir un acte justifiant cette mesure et faire une demande de réintégration.

POLOGNE

Le procès Koch

Les horreurs des anciens camps de concentration

VARSOVIE, 28 (Reuter). — La cour qui doit juger les crimes d'Erich Koch a entendu mardi les dépositions de témoins qui ont rapporté quelques faits parmi les plus horribles dans les annales des camps de concentration nazis. Un vieillard de Sierpe, âgé de 78 ans, a raconté avec une voix brisée comment des habitants âgés et malades de cette ville ont été fusillés par des policiers allemands. Les charniers se fermaient sur des morts et des vivants. Le témoin a encore déclaré que des pères de familles étaient contraints de prendre leurs propres fils. Cinq mille Juifs de la ville et de l'arrondissement de Sierpe ont péri dans des camps de travail et de concentration. Il n'a pas connu l'accusé et ne l'a jamais vu. Sur quoi, Erich Koch déclare : «Le témoin ne me connaît pas, de sorte que cette affaire ne me concerne pas.»

D'autres témoins ont parlé du traitement inhumain dans les camps de travail et de concentration, entre autres à Dzialdowo. Les prisonniers devaient lécher la soupe que les gardiens jetaient sur le sol.

Dans une longue déclaration, Koch a dénié les compétences du tribunal polonais.

L'avantage de porter des bretelles solides !

LILLE, 28 (A.F.P.). — Un habitant de Lille, M. Daniel, fûché sur le toit de son habitation, procédait à la réparation de son antenne de télévision endommagée par la tempête. Ayant soudain perdu l'équilibre, M. Daniel dévala la pente de la toiture. Il allait s'écraser sur le sol, lorsque ses bretelles s'accrochèrent à l'un des crochets de la gouttière. Il se balança dans le vide lorsqu'un voisin le décrocha à l'aide d'une grande échelle : les bretelles, par bonheur, avaient tenu !

En SUÈDE, l'organe du parti social-démocrate «Morgen Tidningen» a paru mardi pour la dernière fois par suite de difficultés financières.

En TUNISIE, le ministère public a requis la peine de mort contre l'ancien premier ministre Bacouche et les membres de son gouvernement.

En ALGÉRIE, l'abbé Perisi, vicaire du village de Lambèse (Constantine), a été assassiné par des rebelles.

Quarante et une personnes accusées de terrorisme ont été condamnées à des peines de cinq à huit ans de prison. Au MAROC, à la suite du soulèvement, les provinces septentrionales, dans les montagnes du Rif, ont été placées sous les ordres du ministre de la défense.

En ETHIOPIE, l'empereur Haile Sélassié, dans une interview, exprimé l'inquiétude et le mécontentement que lui cause le prêt soviétique de 400 millions de roubles au colonel Nasser en vue de la construction du barrage d'Assouan.

Aux Nations Unies, le gouvernement français a fait savoir qu'en plein accord avec l'assemblée législative et le gouvernement camerounais, il demandait la suppression du régime de tutelle par l'accession du Cameroun à l'indépendance le 1er janvier 1960.

En BIRMANIE, M. U Nu, premier ministre, a démissionné en faveur du général Ne Win, commandant en chef de l'armée.

Au PAKISTAN, le gouvernement du général Ayoub, auquel le président Mirza a remis ses pouvoirs de chef de l'Etat, a prêté serment hier.

En CHINE POPULAIRE, M. Chou En-lai a présidé une délégation officielle qui a souhaité la bienvenue, à Pékin, à un détachement de volontaires communistes ayant pris part à la guerre de Corée.

A QUEMOY, les batteries communistes ont bombardé l'île bien que ce soit un jour pair.

Le pape Jean XXIII

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le nouveau pape offre un contraste frappant avec son prédécesseur. Autant Pie XII était mince, diaphane, spirituel, autant l'ancien patriarche de Venise est corpulent, et proche encore de ses origines paysannes. Ses traits doux, son visage rond, sont à l'inverse du profil fin, acéré, du dernier souverain pontife.

Quand on a percé la lourde écorce, l'on découvre d'abord un prêtre d'une foi très vive, très sincère, sans aucune ostentation. Puis une préoccupation pour les pauvres, une connaissance précise des questions sociales, une volonté organisée de les résoudre.

LE DIPLOMATE ET LE PATRIARCHE

Diplomate, le nouveau pape l'a été durant de longues années et dans des conditions particulièrement difficiles. Comme patriarche, il devait faire apparaître de nouveaux dons. A Venise il se révéla administrateur. Il mit de l'ordre dans son archidiocèse. Succédant à un prêtre très âgé, il dut enlever beaucoup de bois mort, arracher plus d'un figuier stérile. Payant de sa personne, il visita infatigablement les pauvres, les hôpitaux, les écoles. Mais jamais avec la moindre ostentation.

SES IDEES POLITIQUES

Quelles sont ses idées politiques ? Il a eu, jusqu'à ce jour, l'art de les tenir relativement secrètes. En politique intérieure, il ne craignit pas cependant d'accueillir à Venise, il y a deux ans, le congrès socialiste en déclarant que «cette réunion était certainement inspirée d'une volonté de compréhension mutuelle en vue d'améliorer les conditions de vie et la prospérité sociale.»

En politique étrangère, il a des connaissances exactes plus peut-être que des idées novatrices. L'expérience acquise à Constantinople l'a rendu prudent quant aux espoirs à placer dans une évolution de la Russie soviétique. Mais il est ouvert aux possibilités, et, dans le domaine international, il est essentiellement pacificateur.

Jean XXIII rétablit une tradition

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Mgr Federico Callori di Vignale, maître de chambre qui a exercé les fonctions de gouverneur du conclave, a été nommé par le nouveau pape major-domo. Ce poste était vacant depuis de longues années et son dernier titulaire, Mgr de Samper, un prêtre sud-américain décédé depuis, ne l'avait exercé qu'à titre purement honoraire pendant les dernières années de sa vie.

D'autre part, Mgr Nasalli Rocca di Corneliano a été nommé maître de chambre. Il était depuis quelque temps le seul camérier secret participant que Pie XII eût gardé auprès de lui. D'habitude, quatre camériers secrets participants prétaient service autour de la personne du pape.

Audiences « tabella »

Le pape Jean XXIII a décidé de rétablir les audiences dites de « tabella » qui avaient été pratiquement suspendues depuis plusieurs années par Pie XII. Ces audiences sont celles que le pontife accorde périodiquement aux chefs de diocèses romains à des jours fixes de la semaine, suivant un calendrier établi une fois par an appelé « tabella ».

AVIS TARDIFS

Armée du Salut - Ecluse 20
Ce soir, à 20 heures
Réunion publique tenue par une brigade d'éèves officiers
INVITATION CORDIALE A TOUS

Chapelle des Terreaux à 20 heures
Mme BOBER
Missionnaire en Chine pendant la guerre
rendra son saisissant témoignage

On engagerait
MANŒUVRES
pour travaux de cave et livraisons.
Se présenter chez Paul COLIN S.A., 9, Terreaux, Neuchâtel.

CE SOIR, 20 heures,
CERCLE LIBÉRAL

LOTO
GYM. HOMMES
SUPERBES QUINES
ABONNEMENTS
Premier tour gratuit

Demain 30 octobre, à 15 h.,
au Foyer de l'Ermitage
Rencontre des personnes âgées et isolées
Cafétéria de Dr Rob. Chable :
NOUS, LES VIEUX !
CHANTS ET MUSIQUE

PERDU
petite chienne de chasse
noire et blanche, samedi, à Chaumont. Tél. 8 10 43. Récompense.

Aujourd'hui de 15 h. à 21 h.
Exposition et salon culinaire
à LA ROTONDE
(Voir l'annonce)

LES RÉACTIONS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Ceux qui ont approché le nouveau pontif et c'est précisément notre cas lors de la réception annuelle du corps diplomatique à l'Elysée, conservent le souvenir d'un prêtre corpulent, massif, souriant et quelque peu bavard. Entouré de deux ou trois « Monsi-gnore », il menait à sa guise une conversation brillante et pittoresque — au moins par son accent.

Pour être d'approche familière, si l'on ose dire, il n'en était pas moins très habile diplomate, ni intégriste ni moderniste, mais sans pour autant se désintéresser de l'évolution du monde moderne. Moins érudit que Pie XII dont la culture extraordinaire lui permettait pratiquement de parler toutes les langues usuelles du globe, le cardinal Roncalli savait fort bien, dans un français forcément teinté d'accent italien donner à ses propos un tour personnel où se mélangeaient la bonhomie et l'habileté diplomatique.

« OBÉISSANCE ET PAIX »

La dernière fois qu'il est venu en France remonte à quelques mois à peine en qualité de légat pontifical pour les cérémonies inauguratives de la basilique de Lourdes. Vêtu de la lourde et somptueuse robe rouge des cardinaux, celui qui n'était encore que patriarche de Venise rempli alors sa dernière mission diplomatique au nom du Saint-Siège. Le voici maintenant au sommet des honneurs et de la gloire. Sa tâche est lourde. Il est bon que sa devise en tant que cardinal ait été « obéissance et paix ». Le monde en a trop besoin et l'Eglise catholique aussi après le tumultueux pontificat de feu Pie XII.

DANS LE MONDE

Les milieux politiques britanniques estiment que l'élection du cardinal Roncalli signifie que l'Eglise catholique s'est choisie un pape de transition et qu'elle s'est donnée un chef plutôt politique que mystique.

En Allemagne occidentale les cloches des églises catholiques de nombreuses villes ont sonné à toute volée dès que fut connue la nouvelle de l'élection du pape.

On note encore une profonde satisfaction dans les milieux américains. De nombreux télégrammes de félicitations ont été envoyés au nouveau pape notamment par le général de Gaulle (déjà cité), le président Coty, la reine Elizabeth, le président allemand Heuss, le chancelier autrichien Raab, etc.

En ITALIE, une grève des employés de trams et autobus a eu lieu hier dans tout le pays à la suite de revendications de salaires formulées par le personnel.

En ESPAGNE, une violente tempête qui s'est abattue sur la région du Levant espagnol a provoqué des dégâts considérables.

En GRANDE-BRETAGNE, un épais brouillard a recouvert la plus grande partie du pays, paralysant les transports publics et le trafic de l'aéroport de Londres, tout comme d'ailleurs, en France, celui de Paris-Orly.

Informations suisses

Accidents et faits divers

La jeune Christine Dupertuis, âgée de quelques semaines seulement, qui se trouvait à Genève avec ses parents qui habitent Slon, a été si grièvement brûlée par de l'eau qui s'était échappée d'une bouilloire de lit, qu'elle a succombé peu après, des suites de ses brûlures.

Une voiture et une motocyçlette sont entrées en collision dans un épais brouillard entre Viège et Rogagne (Valais). Le motocyçliste, M. Albert Volken, ingénieur agronome à Grensjoles, a été tué sur le coup.

La presse bernoise rapporte que le directeur commercial de l'Atelier-théâtre de Berne a été arrêté pour irrégularités financières. On avance le chiffre de 40.000 fr. que E. B. aurait prélevés du fonds de prévoyance et du fonds de rénovation. L'exploitation du théâtre n'est pas touchée par cette affaire.

M. Florin Musin, âgé de 47 ans, qui roulait à moto aux plaines de Loup à Lausanne, a été renversé hier à 12 h. 30 par un camion. Il a été transporté à l'hôpital cantonal avec une fracture du crâne.

Mardi après-midi, Mme Marguerite Comment-Caillet, 53 ans, domiciliée à Alle, qui avait pris place sur un char tiré par un tracteur, a été, à un virage, projeté sur la chaussée et tué sur le coup. Elle était mère d'une famille de quatre enfants tous encore mineurs.

Une nouvelle loi sur l'organisation des P.T.T.

Le Conseil fédéral repousse l'autonomie de l'exploitation en régie

(C.P.S.) Dans sa séance de mardi, le Conseil fédéral a approuvé le projet d'une nouvelle loi sur l'organisation des P.T.T. Le projet de loi et le message qui l'accompagne seront publiés ultérieurement. Nous apprenons à ce sujet que les propositions du département des postes et des chemins de fer qui tendaient à modifier fondamentalement l'organisation des P.T.T. n'ont pas rencontré l'approbation du Conseil fédéral, attendu que la structure des P.T.T. n'est en rien semblable à celle des C.F.F. et qu'il ne peut donc être question de donner aux P.T.T. un statut juridique, qui lui vaudrait son autonomie. La nouvelle loi, telle qu'elle a été adoptée par le Conseil fédéral, n'apporte donc guère de changements au statut actuel. Le nombre des divisions de l'administration des P.T.T. est porté de deux à cinq, à savoir postes, téléphones et télégraphes, radio, télex et autres services modernes, finances et enfin division du personnel. Les P.T.T. restent ainsi une exploitation en régie de la Confédération placée sous la direction du département des postes et chemins de fer, sans comptes propres, ceux-ci faisant partie intégrante des comptes de la Confédération, sans conseil d'administration et sans division des travaux. Les P.T.T. ne sont pas autorisés à contracter des emprunts. Seule la publication d'un rapport de gestion indépendant du rapport de gestion de l'administration fédérale leur a été accordée.

GENÈVE

Jaccoud pour la deuxième fois chez le juge d'instruction

Confrontation avec Mme Zumbach

D'un de nos correspondants de Genève :

Pour la deuxième fois depuis son arrestation le 17 juin, Pierre Jaccoud a été entendu dans le cabinet du juge d'instruction Moriaud lors d'une audience contradictoire qui, celle-ci, a duré environ une heure et demie. Comme lors de sa précédente comparution, Jaccoud a fait le « voyage » de l'hôpital au palais de justice à bord d'une ambulance de la police. Pendant les interrogatoires, il a constamment maintenu ses jambes en position surélevée. Les quelques témoins qui l'ont vu passer dans les couloirs lui ont trouvé la mine défaite et la démarche difficile.

L'inculpé qui était assisté de son avocat genevois a été confronté avec la femme de la victime, Mme Charles Zumbach, qu'assistait son conseil. Mme Zumbach a refait devant le magistrat chargé de l'enquête le récit détaillé des scènes atroces dont elle avait été témoin le soir du 1er mai. Elle n'a pas varié dans ses déclarations n'ion pas ajouter quelques détails d'une certaine importance, semble-t-il. Pendant toute cette confrontation, l'ex-bâtonnier n'a pas montré de réactions et s'est maintenu dans son attitude de dénégation sans bien sûr donner à la justice le moindre indice qui porterait ailleurs les soupçons.

D'autre part, la traduction française des deux expertises faites par des spécialistes suisses allemands à la suite de la deuxième autopsie de M. Charles Zumbach sera livrée vraisemblablement au début de novembre.

Un chalet détruit par le feu à Versoix

Un incendie accidentel a complètement consumé, mardi soir, un chalet de 5 pièces situé en plein champ sur le territoire de la commune de Versoix. Le feu a été mis par une étincelle provenant d'un tas de déchets que l'on avait volontairement allumé afin de les détruire.

La propriétaire, Mme Hélène Muhleis, et son fils ont dû être hébergés dans un immeuble voisin tandis qu'un couple de sous-locataires ont trouvé asile chez des amis à Genève.

Tout le mobilier est resté dans les flammes et l'on estime les dégâts à 50.000 fr. environ.

ARCADES Cinéma
Aujourd'hui
Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 30
LE PLUS GRAND FILM FRANÇAIS DE TOUS LES TEMPS
LES MISÉRABLES
avec JEAN GABIN
Première époque. En couleurs. Technirama. Enfants admis dès 14 ans. Location ouverte dès 13 h. 45. 5 78 78

STUDIO CINEMA
Aujourd'hui, dernier jour
Matinée à 15 h. Soirée à 20 h. 30
PÈRES ET FILS
avec VITTORIO DE SICA
Au programme : « Les 24 heures du Mans »
Admis dès 16 ans. Location 5 30 00

QUINZAINE GASTRONOMIQUE
23 octobre 1958
6 novembre
NEUCHÂTEL
Aujourd'hui de 15 h. à 21 h.
Exposition et salon culinaire
à LA ROTONDE
(Voir l'annonce)

Young Sprinters - Neuchâtel
Réservez dès aujourd'hui votre carte de membre supporter : Tribune non couverte Fr. 75.—, Tribune couverte Fr. 100.—
Compte de chèques IV 3923.
Carte de membre passif, Fr. 30.— (place debout).
Compte de chèques IV 1102 ou chez Paltus-tabacs.
Toutes les cartes donnent droit à l'entrée à toutes les manifestations de Young Sprinters et au Bulletin du club.

29 octobre

Aujourd'hui

SOLEIL lever 07.07 coucher 17.21
LUNE lever 18.33 coucher 06.40

AU JOUR LE JOUR

Neuchâtel... Suisse française?

Un de nos abonnés, passant en pays glaronnais, s'arrête à la boulangerie du lieu pour y faire quelques achats. La serveuse qui le reçoit lui répond en un français très correct et il s'empresse de la complimenter.

Sûrement, ajoute-t-il, que vous avez séjourné en Suisse française. En Suisse française? Non, non, pas en Suisse française, à Neuchâtel.

Peut-être la jeune Glaronnaise n'a-t-elle pas très bien saisi ce qu'est la Suisse française et que le terme de «Welschland» lui est plus familier.

Mais tout de même! Quand on sait que l'annuaire du téléphone nous a séparés des autres cantons de langue exclusivement française, il ne faut pas trop s'étonner que petit à petit on en vienne à penser que la frontière du pays romand se trouve après Vauxarctus.

Notre canton s'est trop facilement résigné à cette «ségrégation» téléphonique. Et pourtant dans un autre domaine, nous avons regagné des points. Notre journal s'est soulevé contre l'appellation de «Neuenburg» que l'on trouve sur des écriteaux routiers au-delà de Thielle. L'Institut neuchâtelois avait pris une position analogue. Eh bien! les usagers de la route ont eu la satisfaction de constater ces derniers temps que dans la région du Seeland, les écriteaux nouveaux ou refaits portent maintenant «Neuchâtel». Sachons gré notamment à nos confédérés fribourgeois de leur compréhension. Comme qui une bonne cause mérite qu'on s'y accroche et il ne faut jamais désespérer!

NEMO.

LE MENU DU JOUR...

- Potage aux pâtes
Escalopes de veau
Laitues braisées
Pommes au sel
Crème aux bananes

... et la manière de le préparer
Crème aux bananes. — Réduire des bananes en purée à l'aide d'une fourchette. Sucre à volonté, relever d'un peu de jus de citron et garnir de crème fouettée. Avant de servir, parfumer avec un liqueur.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 22 octobre. Meystre, Jean, fils de André-Alfred, agriculteur à Bexvaux, et de Françoise-Henriette, née Berx; Etienne, Danielle-Jacqueline, fille de Gilbert-Edouard-Félix, économiste à Neuchâtel, et d'Anna-Micheline, née DuPasquier; Contesse, Josiane-Claudine, fille de Henri-Marius, mécanicien à Auvenerin, et de Claudine-Henriette, née Piller, 24, Rumley, Georges-Albert, fils de Daniel-Paul, sous-directeur de banque à Neuchâtel, et d'Elliane-Hélène, née Schumacher.

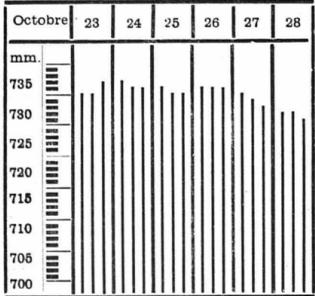
PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 25 octobre. Rein, René-Louis, commerçant et Franz, Marguerite-Elisabeth, les deux à Neuchâtel; Lohri, René-Hermann, représentant à Yverdon, précédemment à Neuchâtel, et Perroulaz, Marguerite, à Fribourg; Conrad, Pierre-Emile, laminaire au Landeron, et Delalay, Hélène-Marguerite, à Neuchâtel; Mordasini, Edmond-Robert, peintre au bâtiment à Neuchâtel; Froldevaux, Susanne-Pierrette, les deux à Neuchâtel; Guelsasz, Pierre-André, employé de commerce à Neuchâtel, et Meylan, Josette-Christiane, à Lausanne; Thoutberger, Edilbert, manœuvre, et Weber, Lina-Mélina, les deux à Neuchâtel.

MARIAGES. — 24 octobre. Zahler, Franz, contremaître à Thiercheren et Wenger, Louise-Magdalena, à Neuchâtel; 25. Walzer, Michel-Xavier-Constant, magasinier, et Cordelier, Marie-Bertha-Rosine, les deux à Neuchâtel; Guermant, Serge-Albert, menuisier, et Bietry, Gisèle-Bernadette-Jeanne, les deux à Neuchâtel; Droz, Raymond-François, manœuvre à Neuchâtel, et Méroth, Hélène-Olga, à Peseux; Bussli, Aldo-Adapito-Alfonso-Luigi, peintre en bâtiment à Neuchâtel, et Rieder, Mariette-Ginette, à Cornaux; Cockerle, Michel-Claude, relieur, et Marchand, Daisy-Berthy, les deux à Neuchâtel; Pellegrini, Jacques-Louis, manœuvre et Grieder, Anne-Marie, les deux à Neuchâtel; 27. Küttel, Max-Alberto-Giuseppe, employé de bureau, et Häni, Rose-Marie, les deux à Neuchâtel.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 28 octobre. Température: Moyenne: 4,5; min.: 4,1; max.: 6. Baromètre: Moyenne: 726,5. Vent: dominant: Direction: nord-est; force: faible. Etat du ciel: couvert par brouillard élevé.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Prévisions du temps. — Nord des Alpes: Le matin sur le Plateau brouillard élevé ou brouillard, qui se dissipera au moins partiellement dans le courant de la journée. Au-dessus de 900 mètres environ temps beau et relativement chaud.

Vallées jusqu'au Léman, ainsi que le canton des Grisons: Temps beau et relativement chaud pendant la journée. Sud des Alpes: Le matin, formation passagère de brouillard ou de brouillard élevé régional. A part cela, beau et doux. En plaine, températures comprises entre 14 et 19 degrés l'après-midi.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Une nouvelle église dans le quartier de Beauregard

Décision du Conseil d'Etat. La chancellerie d'Etat nous communique. Dans sa séance du 28 octobre 1958, le Conseil d'Etat a ratifié la nomination faite par le Conseil communal d'Auvenerin de M. André Giroud, administrateur communal adjoint, aux fonctions de suppléant de l'officier de l'état civil de l'arrondissement d'Auvenerin, en remplacement de M. Jean-Pierre Thiébaud, démissionnaire.

Dimanche dernier, de nombreux membres de l'Eglise néo-apostolique de Neuchâtel ont participé à la consécration de leur nouveau lieu de culte, qui vient d'être édifié dans la partie supérieure de la rue des Amandiers. Hier, en fin de matinée, les dirigeants de cette communauté religieuse avaient convié des représentants des autorités communales et de la presse à visiter les nouveaux bâtiments, qui s'insèrent harmonieusement dans le cadre de verdure encore maintenu à cet endroit, à l'est du cimetière de Beauregard.

et composées de verres aux teintes pâles, encastrées dans une armature en béton. L'autel, qui correspond en partie à la chaire de nos temples réformés, se dresse au milieu de la paroi du fond. Il est fait de pierre d'Hauterive polie, comme le sont les degrés par lesquels on y accède. Une galerie est aménagée au-dessus des portes d'entrée. La salle est dotée d'un orgue électronique de petite dimension, mais dont l'intensité du son n'est pas inférieure aux orgues à tuyaux.

LA VILLE

Prochaine séance du Conseil général

La prochaine séance du Conseil général aura lieu lundi 3 novembre 1958, à 20 h. 15, à l'hôtel de ville. A l'ordre du jour figurent des rapports du Conseil communal concernant l'acquisition d'une parcelle de terrain à Pain-Blanc, la vente d'une parcelle de terrain aux Valangins, le règlement général pour la fourniture de l'eau et les tarifs d'abonnement.

D'autre part, les conseillers examineront la motion de MM. Aimé Galland et consorts, ainsi conçue:

« Dans sa séance du 7 novembre 1955, le Conseil général acceptait sans opposition une motion demandant une étude pour la création de nouveaux terrains de sports et de jeux. Si, depuis cette époque, la création des places de jeux s'est faite au fur et à mesure des possibilités, celle des places de sports, notamment pour la pratique du football et de l'athlétisme, n'a pas progressé. En conséquence, les soussignés demandent que soit étudiée la création de tels terrains ceci pour l'ouverture de la saison 1959-1960, soit pour l'automne 1959.

Enfin, une question de M. Albert Müller est également prévue. Elle est ainsi libellée: « Le déplacement de la ligne de tir à Pierre-à-Bot étant décidé, le Conseil communal peut-il indiquer au Conseil général quelles sont ses intentions concernant l'utilisation future des locaux ainsi libérés au Mail? Ne serait-ce pas le moment d'envisager, sur cet emplacement, la construction d'une grande halle couverte pouvant recevoir des spectateurs et dans laquelle il serait possible de pratiquer divers sports (basketball, handball, badminton, tennis, tennis de table, escrime, boxe, tir à l'arc, rink-hockey, etc.)? »

AU THÉÂTRE

« INQUISITION »

Dans un sanctuaire montagnard, un vieil abbé, un jeune prêtre, une femme et son mari. Ces trois derniers personnages vont exprimer avec violence, devant le quatrième, leur désarroi intérieur. L'homme a cru avoir une vocation religieuse, mais il s'est marié. Le jeune prêtre croit avoir vainement choisi la voie étroite. La femme, elle, passionnément attachée à son mari, vit le drame d'une proche rupture. Le vieil abbé est là pour conseiller et transmettre à ces trois êtres désespérés ce que lui dicte sa foi lucide.

C'est là toute la pièce de l'auteur italien Diego Fabbrì, qui s'est attaché au problème de la vocation sacerdotale et à celui plus général de la vocation humaine. L'homme trouve-t-il son chemin par lui-même, librement? Le trouve-t-il au contraire grâce à l'intervention divine? Le dramaturge, on le conçoit, ne pose pas aussi simplement ces questions, car la difficulté est pour l'homme de savoir laquelle est la volonté supérieure. N'est-il pas sans cesse dupé par son orgueil et son égoïsme qui lui font voir une démarche de Dieu dans ce qui n'est qu'une illusion humaine? Le mari et le jeune prêtre, analysant le drame, vont jusqu'à avouer avoir été dupés par Dieu, alors qu'ils ne se sont que trompés eux-mêmes, se complaisant dans ce mensonge. La femme ne croit pas, aussi accusée-elle que les hommes. C'est elle pourtant qui, à l'épilogue, apparaîtra la plus proche de Dieu, c'est elle qui aura le plus court chemin à faire.

Drame spirituel et humain, où le chair et l'esprit sont dressés dans un antagonisme virulent, que l'œuvre de Fabbrì. Non drame austère, car l'auteur a su utiliser avec maîtrise les moyens que lui offre la scène. L'intérêt du spectateur ne faiblit pas un instant. Cela est tout à l'honneur de la Comédie de l'Ouest, de Rennes, un de ces vivants centres dramatiques de la province française, qui a su donner à l'œuvre toute sa puissance expressive. Mme Denise Bonal est émue dans son rôle d'Angela, jouant constamment dans le registre où il faut. M. Guy Parigot, dans le rôle du mari, nous semble moins à l'aise, ne traduisant pas, à notre sens, avec assez d'intensité son conflit intérieur. Le jeune prêtre est M. Pierre Barrat, très bon, et l'abbé M. Roger Guillo, excellent dans un rôle fait d'autant de paternelle autorité que de silences, qui sont ceux de la sainteté aux prises avec les pauvres drames des âmes qui se cherchent.

Louons les beaux décors d'Alain Bourbonnais et la mise en scène soignée et juste de Jo Tréhard, qui contribuent les uns et l'autre à faire de ce spectacle quelque chose qui ne peut laisser indifférent un public de théâtre. D. Bo.

Naissances

Monsieur et Madame Rino DEL FABBRIO-TAMBORINI ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils Massimo-Vittorio Neuchâtel, 28 octobre

Clinique du Crêt Ecluse 62

Monsieur et Madame Aurélio FERRO-CHAIGNAT ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils Roberto - Emilio

28 octobre 1958 Maternité Beaux-Arts 21

Monsieur et Madame Edmond BROYE-VOUGA et leurs enfants Joël et Paulette ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille Bernadette - Alice

Maternité, Neuchâtel Parcs 115

On notait la présence des conseillers communaux Fritz Humbert-Droz et Fernand Martin, respectivement directeur des cultes et directeur des travaux publics. La visite se fit sous la conduite de M. René Hildbrand, qui salua les invités au nom de l'Eglise néo-apostolique, et de M. Claude Pizzera, qui donna tous renseignements sur l'architecture et la construction.

La tâche de l'architecte était double, en ce sens qu'il devait construire, d'une part, la salle de réunion, et d'autre part des locaux pour l'administration romande de la communauté. Disons d'emblée que la réalisation est fort heureuse. Par un large escalier, on atteint une terrasse couverte séparant les deux corps de bâtiment.

L'église proprement dite comprend une grande salle, aux lignes sobres, au plafond à caissons, éclairée au sud et au nord par deux «claustras», dessinées par M. J.-F. Favre, artiste peintre.



Le bâtiment principal abritant la salle de l'Eglise néo-apostolique.

Le tribunal de police s'occupe de l'accident dont fut victime Marlène Audétat

Hier après-midi, le tribunal de police a tenu une audience sous la présidence de M. Philippe Mayor. M. Yves Grau remplissait les fonctions de greffier.

D. M. a-t-il renversé le piéton D. au faubourg de la Gare le 20 août ou ce piéton est-il tombé brusquement? Le doute subsiste et profite à l'automobiliste D. M., qui est condamné à 60 fr. d'amende et à 52 fr. 80 de frais pour n'avoir pas annoncé l'accident rapidement à la police.

La seconde cause concerne un tragique accident survenu le 1er février 1958 en gare de Neuchâtel. Une fillette, Marlène Audétat, voulut monter dans un train en marche, glissa et eut les deux jambes coupées. Les lecteurs de notre journal connaissent cette enfant qui fait preuve d'un courage exceptionnel, marchant maintenant avec des jambes artificielles. Le chef du train, R. R., est-il responsable de l'accident? Telle est la question que devait trancher le juge. Après l'audition de plusieurs témoins et les plaidoiries des avocats, M. Mayor rendit la sentence suivante: R. R. ne peut être accusé d'aucune faute, il a agi comme il le devait et doit donc être acquitté, les faits étant mis à la charge de l'Etat.

Rappelons brièvement les faits: le train partant pour les Verrières se trouvait à l'est du quai de la gare, à la station de chauffage. Lorsque les premiers voyageurs eurent pris place dans le train, R. R. donna l'ordre de l'avancer jusqu'au signal, soit à la place de départ, au milieu du quai. A ce moment, une fillette sortit du sous-voie. Voyant le train en marche et pensant qu'il partait, elle sauta sur le marchepied d'un wagon. Le chef de train R. R. vit la petite Audétat s'élaner et, après lui avoir crié le danger qu'elle risquait, voulut l'aider à garder son équilibre. Malheureusement R. R. fut touché par le marche-pied, la fillette perdit l'équilibre en même temps et ce fut la chute. Grave pour Marlène Audétat puisque le wagon suivant lui sectionna les deux jambes. Un chef d'exploitation des G.C.F.F. précisait au cours de l'audience que le geste fait par R. R. ne peut lui être reproché. En effet, les agents doivent assister aux voyageurs et c'est uniquement dans le but d'aider la fillette que R. R. s'avance. Sans lui, l'accident aurait été peut-être beaucoup plus grave encore.

LES ASSEMBLÉES

Assemblée de la Fédération laitière neuchâteloise

La Fédération laitière neuchâteloise a tenu mardi son assemblée de délégués sous la présidence de M. Etienne Schwaer, président.

Les délégués, au nombre de cent trois, venus de tout le canton, se sont tout d'abord réunis à Vauxevon, à la centrale laitière, dont ils ont visité le bâtiment récemment mis sous toit. Un verre de «Neuchâtel» fut offert à cette occasion, après quoi les débats se déroulèrent dans la grande salle du Buffet de la gare de Neuchâtel. L'assemblée prit connaissance d'un exposé présenté par M. Jean-Pierre Belsler, directeur, sur la situation générale du marché laitier et sur les décisions arrêtées à ce sujet par le Conseil fédéral.

Les complications apportées par les dispositions nouvelles et le surcroît de travail qui en résulte sont cause de charges supplémentaires pour l'organisation professionnelle des producteurs de lait. Le comité de la Fédération laitière proposait par conséquent une augmentation des cotisations pour couvrir les frais. Cette proposition, bien qu'acceptée, ne le fut pas de gaieté de cœur.

Un exposé détaillé de M. Jean-Louis Barrelet, conseiller d'Etat, contribua à élargir l'horizon. En effet, parlant des problèmes économiques actuels, le chef du département de l'agriculture démontra les conséquences auxquelles nous pouvons nous attendre du fait de la création du Marché commun des six pays et du fait de l'activité développée par l'O.E.C.E.

Un exposé détaillé de M. Jean-Louis Barrelet, conseiller d'Etat, contribua à élargir l'horizon. En effet, parlant des problèmes économiques actuels, le chef du département de l'agriculture démontra les conséquences auxquelles nous pouvons nous attendre du fait de la création du Marché commun des six pays et du fait de l'activité développée par l'O.E.C.E.

VIGNOBLE

CORNAUX

Une jambe cassée

Hier, à 17 heures, l'ambulance de la police de Neuchâtel a été requise pour transporter à l'hôpital de la Providence M. Maurice Clottu, né en 1920, domicilié à Cornaux, qui avait été victime d'un accident de travail.

M. Clottu était occupé à décharger des plaques de tôle au bord de la Thielle. L'une d'entre elles, d'un poids de 500 kg., a glissé et a fracturé la jambe gauche du malheureux.

AUX MONTAGNES

LES PONTS-DE-MARTEL

Un enfant grièvement blessé

(c) Lundi soir vers 18 heures, des enfants jouaient sur le trottoir à l'extrémité de la rue de la Patrie. L'un d'eux, le petit J.-C. M., quitta subitement le trottoir pour se jeter contre une automobile montante conduite par M. J. de Couvet. L'automobiliste fit tout son possible pour l'éviter, mais le choc fut inévitable. L'enfant fut immédiatement transféré à l'hôpital avec une fracture du crâne et une clavicule cassée.

SAINTE-CROIX

Un chat sauvage abattu

Un chasseur yverdonnois, M. Edmond Resin, qui se livrait à l'exercice de son sport dans la région du massif du Suchet, n'a pas été peu étonné de constater que son chien poussait des aboiements furieux au pied d'un sapin; s'étant approché, il aperçut, juché sur l'arbre, un animal aux yeux luisants et qui lui parut être un chat sauvage. Le chasseur ajusta l'animal et fut assez heureux de l'abattre. C'était une énorme bête, mesurant 97 cm. de long et qui, mise sur la balance, indiquait le poids de 6 kg. 100.

JURA BERNOIS

SAINTE-CROIX

Après l'incendie de dimanche

(c) L'enquête de la police cantonale de Fleurier au sujet de l'incendie d'une dépendance de la ferme de Chincul-Dessous se poursuit. Bien que le dernier mot n'ait pas encore été dit, on peut déjà admettre que le sinistre est dû à la fermentation du foin.

Il a suffi, paraît-il, d'un courant d'air provoqué par une porte ouverte inopinément pour faire éclater le feu qui couvrait au milieu du fourrage.

Il ne reste aujourd'hui que des murs calcinés de ce rural dont toute la partie supérieure avait été refaite et dont l'écurie avait été agrandie il y a quelques années. Heureusement que le beau temps avait permis de mettre le bétail au pâturage, sans quoi la rapidité de l'incendie n'aurait sans doute pas permis de le sauver.

Informations suisses

En raison de l'augmentation de leurs charges

Les C.F.F. proposent une augmentation des tarifs voyageurs

Le déficit prévu pour 1958 atteint 30 millions

BERNE, 28. — Les C.F.F. communiquent:

Le conseil d'administration des chemins de fer fédéraux a siégé le 27 octobre à Berne. Il a approuvé le budget pour 1959.

Comme pour celui de cette année, le budget de construction prévoit deux programmes de travaux, l'un ordinaire, l'autre extraordinaire. Le premier, de 191 millions de francs, comprend le renouvellement et l'amélioration courante des installations, les doublages de voie conformément au plan, des extensions de gares et les achats habituels de matériel roulant. Le programme extraordinaire est avant tout destiné à permettre d'accélérer certaines constructions et acquisitions. A cet effet, 45,5 millions de francs figurent au budget, notamment 6 millions pour l'agrandissement de la gare de Berne, 25,5 millions pour l'achat de wagons et 14 millions pour l'augmentation du parc de véhicules à moteurs électriques et diesel. Les dépenses de construction s'élèveront donc au total à 236,5 millions de francs.

COMTE D'EXPLOITATION

Le budget du compte d'exploitation prévoit 820 millions de francs de recettes de transport. Ce montant est de 40 millions inférieur à celui de 1957, qui constituait un record. Il est supérieur à celui de toutes les années antérieures. Il tient compte, d'une part, du recul du trafic des marchandises enregistrés les 12 derniers mois, tant en Suisse que dans les autres pays d'Europe, et, d'autre part, d'une accentuation de la concurrence automobile.

LES ASSEMBLÉES

Dans les dépenses, les charges de personnel ont augmenté de 48,7 millions de francs par rapport au compte de 1957, provenant de la hausse des allocations de renchérissement 1957/1958 et des effets de la révision du statut des fonctionnaires. Les dépenses de choses ont aussi augmenté.

DEFICIT DE 30 MILLIONS

Le budget du compte de profits et pertes accuse un déficit de 30,7 millions de francs, contre 24 millions de bénéfice net en 1957. Il provient de la forte augmentation des charges sur lesquelles le chemin de fer n'a pas de prise. Ce déficit devra être couvert par la réserve légale. Ainsi, en une année, plus de la moitié des sommes accumulées au cours des sept dernières années serait absorbée. Pour y parer, le conseil d'administration propose au Conseil fédéral une augmentation des tarifs voyageurs avec entrée en vigueur au plus tard le 1er septembre 1959.

CONFÉDÉRATION

Relance du «P-16»?

(C.P.S.) L'usine d'Altenrhein vient de modifier le dispositif de commande d'un nouveau «P-16» de la série d'essai. S'agit-il là d'une revanche sans lendemain, destinée à effacer l'échec d'une tentative malheureuse? Ou bien est-ce l'amorce d'une relance du «P-16»?

ZURICH

Au procès des banquiers

Hier, le tribunal de district de Zurich a poursuivi l'interrogatoire des accusés. Maintenant, les quelque quatre-vingts témoins cités vont pouvoir être entendus durant une semaine.

VALLÉE DE LA BROYE

CHAVANNES-LE-CHÉNE

Chute de scooter

(sp) Deux jeunes gens du village, qui rentraient à scooter d'une localité voisine, ont fait une chute et ont été relevés avec de nombreuses contusions au visage, aux bras et aux jambes. La machine a subi des dégâts.

RENVERSÉ PAR UN AUTO

(sp) M. Wilfred Pahud, âgé de 29 ans, qui circulait à bicyclette dans les rues de Lausanne, est entré en collision avec un auto qui lui avait coupé la route. M. Pahud a été conduit par l'automobiliste à l'hôpital cantonal, avec une jambe cassée et des contusions.

FÉTIGNY

Moto contre tracteur

Le gendarme Paul Rossier, âgé de 29 ans, cantonné à Estavayer-le-Lac, roula lundi, à 13 h. 30, à motocyclette, de Fétigny en direction de Payerne, quand il entra en collision avec un tracteur, qui débouchait d'un chemin latéral, dans ce village.

Souffrant d'une commotion cérébrale, d'une fracture de clavicule et de contusions sur tout le corps, il fut transporté à l'hôpital de la Broye, à Estavayer-le-Lac.

VAL-DE-TRAVERS

LES VERRIÈRES

Après l'incendie de dimanche

(c) L'enquête de la police cantonale de Fleurier au sujet de l'incendie d'une dépendance de la ferme de Chincul-Dessous se poursuit. Bien que le dernier mot n'ait pas encore été dit, on peut déjà admettre que le sinistre est dû à la fermentation du foin.

Il a suffi, paraît-il, d'un courant d'air provoqué par une porte ouverte inopinément pour faire éclater le feu qui couvrait au milieu du fourrage.

Il ne reste aujourd'hui que des murs calcinés de ce rural dont toute la partie supérieure avait été refaite et dont l'écurie avait été agrandie il y a quelques années. Heureusement que le beau temps avait permis de mettre le bétail au pâturage, sans quoi la rapidité de l'incendie n'aurait sans doute pas permis de le sauver.

Béni soit Dieu le Père de notre Seigneur Jésus-Christ qui nous console dans toutes nos afflictions. II Cor. 1:3.

Mademoiselle Aurélie Matthey, à la Chaux-du-Milieu;

Monsieur et Madame Hermant Matthey-Martin et leurs enfants Jean-Louis et Marie-Christine, à Paris;

Monsieur et Madame Charles Matthey-Inderwildi et leur fils Francis, à Neuchâtel;

Mademoiselle Elisabeth Matthey, à la Chaux-du-Milieu;

Madame Marie Landry-Aellen, à la Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Albert Aellen-Pellaton, à la Chaux-de-Fonds;

Madame Mathilde Perrenoud-Aellen, à la Chaux-du-Milieu;

les enfants de feu Paul Matthey-Aellen, à la Chaux-de-Fonds;

les enfants de feu Louis Matthey-Aellen, à la Chaux-de-Fonds;

les enfants de feu Paul Février-Aellen, aux Brenets;

les enfants de feu Jules Aellen-Racine, à Auvenerin;

Madame et Monsieur Ernest Pipoz-Matthey, à Serroue;

les familles Matthey-de-l'Endroit, ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le profond chagrin de faire part du décès de leur très cher maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie,

Madame

Aurèle Matthey-de-l'Endroit

née Elise ELLEN

qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui paisiblement lundi 27 octobre 1958, à 24 heures, dans sa 87ème année.

La Chaux-du-Milieu, le 28 octobre 1958.

Le jour où je T'ai invoqué Tu m'as exaucé.

Tu m'a rassuré, Tu as fortifié mon âme. Ps. 138:2.

L'enterrement aura lieu au temple de la Chaux-du-Milieu, jeudi 30 octobre 1958, à 14 heures.

Culte pour la famille au domicile mortuaire, à 13 h. 30.

IN MEMORIAM

A notre cher époux et papa

Alexis VONLANTHEN

29 octobre 1956 - 29 octobre 1958

Deux ans déjà, le temps n'apportera jamais l'oubli dans nos cœurs.

TON EPOUSE ET TES ENFANTS.

En cas de DEUIL adressez vous

AU LOUVRE

La Nouveauté de NEUCHÂTEL

Envois à choix par service spécial

Tél. (038) 5 30 13